



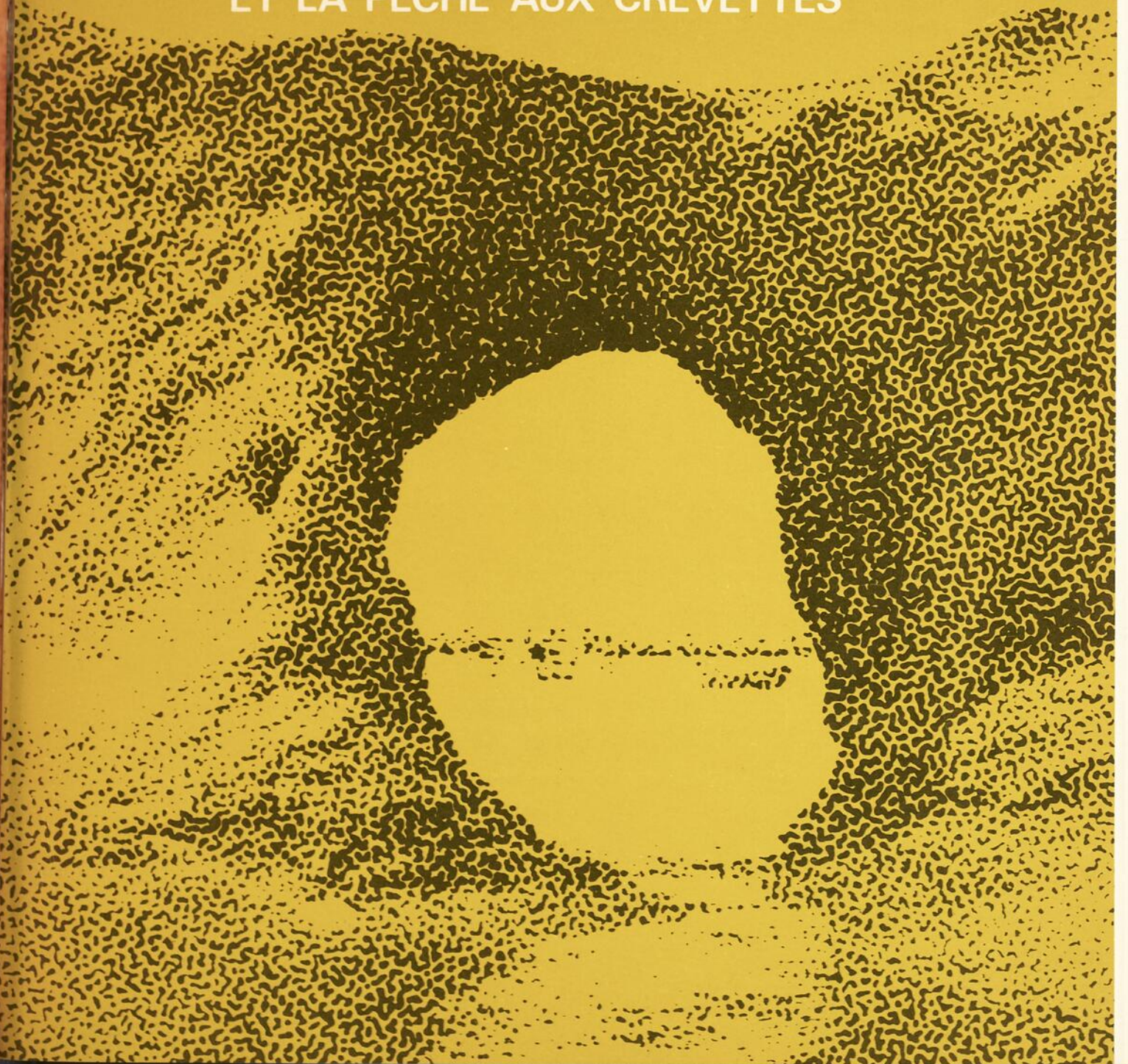
actua**l**ités
mar**i**nes

DEC 5 1972

LEGISLATURE, QUEBEC

VOL.16 N° 2 NOVEMBRE 1972

LE BUREAU DE LA STATISTIQUE
ANALYSE LA PÊCHE AU CRABE
ET LA PÊCHE AUX CREVETTES



actualités marines

Revue d'information trimestrielle
de la Direction des pêches maritimes

Service de l'information
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Hôtel du Gouvernement
Québec 4e (tél.: 643-5070)

Rédigé en collaboration

Roland Lacroix, maquettiste

Imprimé par Charrier & Dugal (1965) Ltée

Reproduction des textes autorisée
avec l'identification de la source

Courrier de deuxième classe
Enregistrement numéro 2803

Sommaire

La chronique d'Armand Lachance	p. 4
La pêche au crabe au Québec pour les saisons 1969, 1970, 1971	p. 7
La pêche aux crevettes au Québec pour les saisons 1970 et 1971	p. 25

M. Armand Lachance est nommé directeur adjoint de la recherche

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, monsieur Guy Saint-Pierre, annonce la nomination de monsieur Armand Lachance au poste de directeur adjoint au Service de la recherche de la Direction des pêches maritimes.

Né à Québec en 1931, monsieur Lachance obtenait son baccalauréat-ès-sciences, option chimie, de l'Université Laval en 1957.

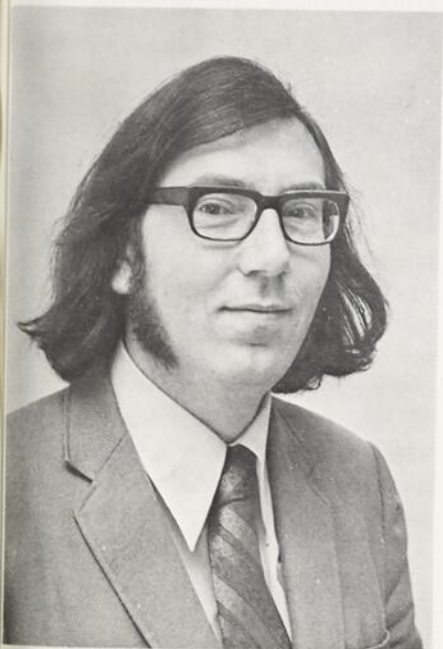
Monsieur Lachance a toujours oeuvré dans le domaine de la recherche scientifique. En effet, de 1957 à 1958, il était employé à la Compagnie

Canada Packers de Montréal. Par la suite, de 1958 à 1970, il avait la responsabilité des laboratoires de la division de la technologie industrielle du ministère de l'Industrie et du Commerce. En 1970, il fut nommé coordonnateur régional des pêches maritimes, devenant ainsi le représentant officiel du ministère auprès de l'Office de développement de l'Est du Québec.

Monsieur Lachance est membre de la Corporation des chimistes professionnels du Québec et fait partie de nombreux comités relevant du secteur des pêches.



M. Armand Lachance



M. Amédée Lapierre

M. Amédée Lapierre est nommé coordonnateur des pêches à l'ODEQ

M. Amédée Lapierre est le nouveau coordonnateur des pêches maritimes pour l'Est du Québec. Il succède à M. Armand Lachance qui a été nommé directeur adjoint de la recherche à la Direction des pêches maritimes.

La nomination de M. Lapierre a été annoncée conjointement par M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce, et M. Robert Quenneville, ministre responsable de l'ODEQ.

M. Lapierre était responsable de la division de la planification et du

développement au Service de l'économique à la Direction des pêches maritimes.

Après des études à l'Université Laval, M. Lapierre a été conseiller-comptable auprès de l'Arda. Il est à l'emploi du ministère de l'Industrie et du Commerce depuis cinq ans.

Il est maintenant chargé, à titre de coordonnateur des pêches à l'ODEQ, de la planification et de l'élaboration des programmes de la Direction des pêches maritimes et de l'ODEQ dans le cadre de l'entente Canada-Québec.

Saviez-vous que

PAR ARMAND LACHANCE

PROJET TYPE DE POINT DE DÉBARQUEMENT

Monsieur Pierre Brun, architecte naval engagé comme expert conseil par la Direction des pêches maritimes, a présenté récemment aux autorités du ministère un projet type d'aménagements terrestres pour les futurs points de débarquement du territoire. Ces aménagements de facilités pour les pêcheurs côtiers sont extrêmement fonctionnels et ont suscité l'enthousiasme des pêcheurs côtiers de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui ont été consultés à ce sujet.

Ce projet est maintenant prêt pour la phase de la confection des plans et devis et la Direction des pêches maritimes entend bien tenir sa promesse de mettre en place ces structures terrestres dès le parachèvement des installations portuaires.

Près d'une douzaine de points de débarquement pourraient ainsi être aménagés d'ici 1976.

PARCS INDUSTRIELS

La phase d'exécution des trois parcs industriels de pêche, soit Rivière-au-Renard, Cap-aux-Meules et Paspébiac, est maintenant amorcée avec l'engagement de la firme Brindamour et Associés qui, en plus d'établir une liste des aménagements prioritaires et un échéancier précis, assurera en partie la gérance des projets. Les activités de ce bureau d'ingénieurs sont sous la responsabilité des Services techniques de la Direction des pêches.

MARKETING DU POISSON FRAIS

Une étude est actuellement en

cours, sous la responsabilité de la firme Redma, sur la commercialisation du poisson frais. Ce projet a pour but de faire connaître à la Direction des Pêches tous les aspects de la mise en marché du poisson frais du Québec, tant au Québec qu'en Ontario.

Le mandat de cette firme prévoit également qu'elle devra suggérer au ministère toute action susceptible d'inciter les producteurs québécois à commercialiser leurs produits à l'état frais.

CORPORATION DU POISSON SALÉ

Suite à une décision prise par les participants à la Journée des Producteurs en février dernier, la Corporation du poisson salé s'est rendue, il y a quelques semaines, rencontrer les producteurs de poisson salé à Gaspé. Ce serait faire preuve d'un optimisme exagéré que de prétendre que la réunion a été profitable.

Il semble que les producteurs de poisson salé de la Gaspésie ne voient pas d'un bon oeil l'extension possible à la Gaspésie des services que cet organisme offre déjà aux pêcheurs de la Basse Côte Nord.

Il aurait été beaucoup plus simple de le dire au cours de la Journée des Producteurs à l'Aquarium en février dernier.

SÉCHOIR EXPÉRIMENTAL

Parlant de poisson salé, mentionnons que le Service de la Recherche de la Direction des Pêches expérimente présentement un nouveau type de séchage semi-mécanisé.

Cette expérience qui a été réalisée

en coopération avec la firme Curadeau et Frères de Rivière-au-Renard semble vouloir être couronnée de succès. Si les prévisions des technologues se réalisent, cette nouvelle technique pourrait modifier sensiblement l'allure du futur parc industriel de Grande-Rivière.

QUESTION DE BATEAUX

La campagne du bateau océanographique français, le CRYOS, a été couronnée de succès. Les scientifiques du Service de la Recherche ont recueilli une manne de renseignements qui seront très prochainement disponibles aux pêcheurs et aux producteurs. Il est déjà question de nouvelles croisières pour l'été 1973.

Il est également question, de nouveau, d'un bateau de recherche pour la Direction des pêches. En effet, l'université du Québec à Rimouski serait, paraît-il, fort intéressée à partager avec la Direction des pêches l'utilisation d'un tel bateau. On se rappellera que l'ODEQ s'est engagé à financer ce projet si l'UQAR et la Direction des pêches en venaient à une entente quant à une utilisation conjointe.

Enfin, la Direction des pêches ira incessamment en appel d'offre pour la construction d'un bateau prototype polyvalent en ferrociment. Le prototype sera très sophistiqué en termes d'équipement de pêche et de détection du poisson. Il sera utilisé sur une base expérimentale par la Division de la pêche d'exploration du Service de la recherche. Si les essais sont concluants, une version commerciale sera vraisemblablement disponible pour les pêcheurs québécois.

NOUVEL ORGANIGRAMME

Dans le cadre de la confection d'un nouvel organigramme pour le ministère de l'Industrie et du Commerce, quelques changements mineurs ont été apportés à la structure des différentes constituantes de la Direction des pêches:

Saviez-vous que

La Direction générale des pêches maritimes devient la Direction des pêches maritimes; les directions de la Recherche, de l'Économique et des Services techniques deviennent des services et les services deviennent des divisions.

Exemple: Le Service de biologie de la direction de la recherche, Direction générale des pêches maritimes devient la Division de biologie du Service de la recherche, Direction des pêches maritimes.

QUELQUES DÉPARTS

C'est avec regret que tous les lecteurs apprendront le départ de MM. Alexandre Marcotte, Gustave Tanguay et Georges Day. Ces fonctionnaires jouissent maintenant d'une retraite bien méritée après avoir passé de très nombreuses années au service des pêches québécoises.

On se rappellera que M. Alexandre Marcotte était chef de la Division de biologie; M. Gustave Tanguay était dessinateur au Service technique et que M. Georges Day était agent de bureau au Service de l'économique.

Une collaboration franco-québécoise est établie au niveau de la recherche

M. Claude Maurin, directeur de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes de France, s'est familiarisé avec les techniques québécoises de la pêche maritime. Il s'est principalement entretenu avec le Dr Artistide Nadeau, directeur de la recherche à la Direction des pêches maritimes du ministère de l'Industrie et du Commerce, sur un échange réciproque de renseignements techniques au niveau de la recherche sur les pêches maritimes.

Des pourparlers ont également été entrepris concernant la possibilité d'utiliser à nouveau le navire océanographique français CRYOS, attaché au laboratoire de l'Institut aux Îles Saint-Pierre et Miquelon. Ce navire a servi, au cours de l'été, aux scientifiques de la Direction

des pêches maritimes du Québec pour une croisière de pêche d'exploration dans le Golfe Saint-Laurent.

M. Maurin a également visité les principales usines de transformation du poisson en Gaspésie.

En Gaspésie, fermeture de la pêche commerciale au saumon

Le ministre responsable du Tourisme de la Chasse et de la pêche, monsieur Claude Simard, a annoncé la nouvelle politique relative à la pêche commerciale au saumon, pour les régions allant de Matane jusqu'à Matapédia. Depuis le 1er juin 1972, toute pêche commerciale au saumon sera interdite pour les régions mentionnées ci-haut.

Cette décision a été rendue nécessaire à la suite du rendement de la pêche au saumon qui connaissait une baisse constante et inquiétante, causée par la surexploitation faite par certains pays au large du Groënland. Il est donc devenu nécessaire de permettre à un plus grand nombre de saumons de pénétrer dans nos rivières pour assurer une production optimale de saumons.

À la suite de discussions entre le ministre Claude Simard et le ministre fédéral de l'environnement, monsieur Jack Davis, ce dernier a accepté le programme de restrictions proposé par le Québec, et s'est engagé à défrayer le coût des compensations pour les pêcheurs affectés par le programme.

Ainsi donc, tous les pêcheurs de catégorie B, ceux que l'on appelait non bona fide, devront se départir définitivement de leur permis de pêche commerciale, et tout leur équipement sera racheté à 100% de la valeur initiale de l'investissement.

En ce qui regarde les pêcheurs de la catégorie A, ceux que l'on appelait bona fide, c'est-à-dire ceux qui tirent leur revenu principal de la pêche, deux possibilités s'offrent à eux. Premièrement, se départir également de leur permis de pêche commerciale au saumon et à ce moment le gouvernement de la province de concert avec le fédéral, rachètera tout l'équipement qu'ils possèdent pour ce genre de pêche, et ce, aux mêmes conditions qu'aux pêcheurs de la catégorie B. Deuxièmement ils peuvent choisir de se voir suspendre leur droit de pêche commerciale au saumon pour cinq (5) ans, et alors, ils recevront une indemnisation annuelle égale au revenu brut moyen des trois meilleures années consécutives, entre 1967 et 1971; il est à noter qu'au cours d'une série de rencontres récentes avec les pêcheurs concernés, la majorité s'est déclarée satisfaite du mode de compensation proposé.

Il va sans dire que la situation du saumon sera révisée à chaque année.

L'indemnisation des 153 pêcheurs affectés représente des déboursés d'environ un million deux cents mille dollars (1,200,000).

D'autre part, l'honorable Claude Simard a annoncé l'application du même programme pour les pêcheurs de la catégorie B, c'est-à-dire ceux dont le principal revenu ne provient pas de la pêche commerciale au saumon, pour les régions comprises entre la rivière au Bouleau, située à l'est de Sept-Iles et la rivière du Gouffre, dans le comté de Charlevoix, et ce à compter de 1973.

Quant aux pêcheurs exerçant leurs

activités à l'est de la rivière au Bouleau, où se pratique la pêche de survivance, ils ne sont aucunement affectés par le programme.

Par ailleurs, dans le même esprit de préservation de l'espèce du saumon anadrome, des restrictions quant au nombre de captures quotidiennes permises ont été annoncées antérieurement pour la pêche sportive.

Rappelons que dans la plupart des régions de la province, le nombre limite a été réduit d'une unité par jour, partout où il était supérieur à deux (2) saumons.

Le ministre Claude Simard s'est déclaré convaincu que ces mesures, s'ajoutant à celles qui sont appliquées dans les autres provinces de la région atlantique, ainsi qu'à la pêche en haute mer, seront de nature à assurer la survivance de cette espèce sérieusement menacée de disparition.

La pêche au crabe *au Québec* *pour les saisons 69, 70 & 1971*

par ZÉPHIRIN BÉRUBÉ

Bureau de la statistique

En 1971, les pêcheurs ont débarqué 1,818,900 livres de crabe d'une valeur de \$145,990.00. En 1970, les pêcheurs avaient débarqué 3,809,900 livres d'une valeur de \$347,178.00. Une partie du crabe débarqué en 1970 avait été apportée par quelques bateaux étrangers. Cependant, les effectifs du Québec étaient aussi beaucoup plus considérables qu'en 1971.

En 1971, les activités de cette pêche se sont exercées dans la Baie des Chaleurs et à l'entrée de la Baie de Gaspé. Au cours des années antérieures les pêcheurs avaient exploité les mêmes terri-

toires mais aussi assez abondamment la Côte Nord du Saint-Laurent.

LES EFFECTIFS DE LA PÊCHE AU CRABE

En 1971, 6 bateaux de 60' pêchaient le crabe; 22 hommes d'équipage s'occupaient de ces bateaux et 280 trappes furent utilisées. En 1970, 15 bateaux avaient fait la pêche au crabe; 54 hommes opéraient ces bateaux et 725 trappes furent utilisées.

En 1971, seulement 5 bateaux font l'objet de la présente étude comparativement à 11 en 1970. Ce sont les seuls qui ont fait la pêche exclusivement au crabe.

Ces 5 bateaux occupent 18 hommes d'équipage. Equipage moyen de 3.6. Equipage median de 4. Les équipages sont formés de 3 ou 4 hommes.

En 1970, 11 bateaux étaient suivis dans l'étude. Il y avait 40 hommes d'équipage. L'équipage moyen et l'équipage médian étaient les mêmes en 1971.

TABLEAU I: CAPTURES DE CRABE AU QUÉBEC
DE 1969 À 1971

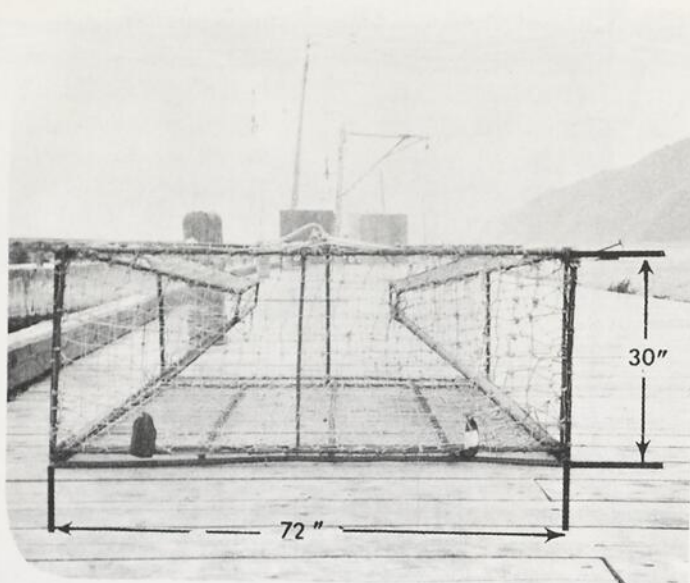
Saison	Captures	Valeur au pêcheur
	lb.	\$
1969	4,166,100	364,489
1970	3,809,900	347,178
1971	1,818,900	145,990

TABEAU II: EFFECTIFS TOTAUX DE LA PÊCHE AU CRABE AU QUÉBEC, 1969 à 1971

Bateaux	Nombre			Pêcheurs			Trappes		
	1969	1970	1971	1969	1970	1971	1969	1970	1971
Cordiers 56' 39 tonnes	1	1	—	4	4	—	25	39	—
Chalutiers 60' 40—50 tonnes	15	13	6	51	46	22	511	594	280
Chalutiers 65' 67 tonnes	1	1	—	4	4	—	50	92	—
Total	17	15	6	59	54	22	586	725	280

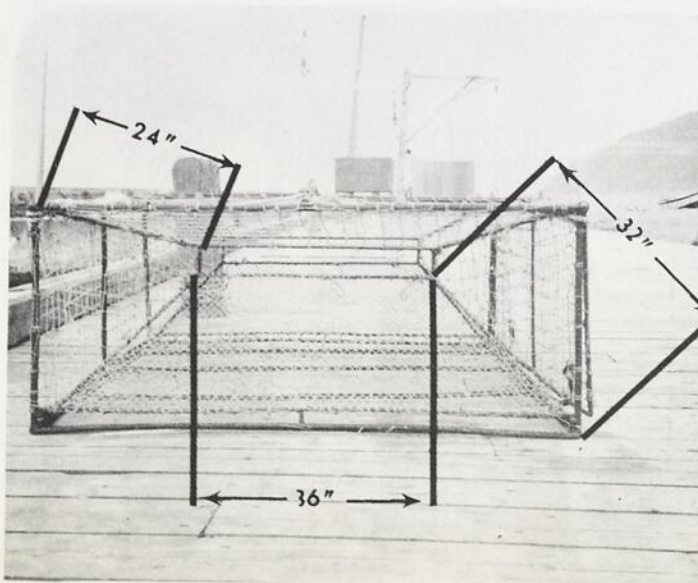
TABEAU III: EFFECTIFS DE L'ÉTUDE SUR LA PÊCHE AU CRABE AU QUÉBEC, 1969 à 1971

Bateaux	Nombre			Pêcheurs			Trappes		
	1969	1970	1971	1969	1970	1971	1969	1970	1971
Cordiers 56' 39 tonnes	1	1	—	4	4	—	25	39	—
Chalutiers 60' 40—50 tonnes	9	9	5	31	32	18	351	453	240
Chalutiers 65' 67 tonnes	1	1	—	4	4	—	50	92	—
Total	11	11	5	39	40	18	426	584	240



TRAPPES À CRABE

La pêche au crabe se fait au moyen de trappes. Ces trappes se décrivent plus facilement au moyen de quelques photos que toute autre façon. La forme et les dimensions des trappes varient quelque peu d'un port à l'autre, mais le principe reste le même.



ANALYSE ET PRÉSENTATION

Une étude sur la pêche au crabe a déjà été faite pour les années 1969 et 1970. C'est la troisième de la série. La pêche au crabe semble diminuer depuis 1969. Les données de 1971 sont publiées pour montrer la tendance.

Le volume des opérations de 1971 est peut-être le point où va se stabiliser cette pêche au Québec. La présente analyse statistique, comptable et économique est présentée en tenant compte de ces quelques considérations.

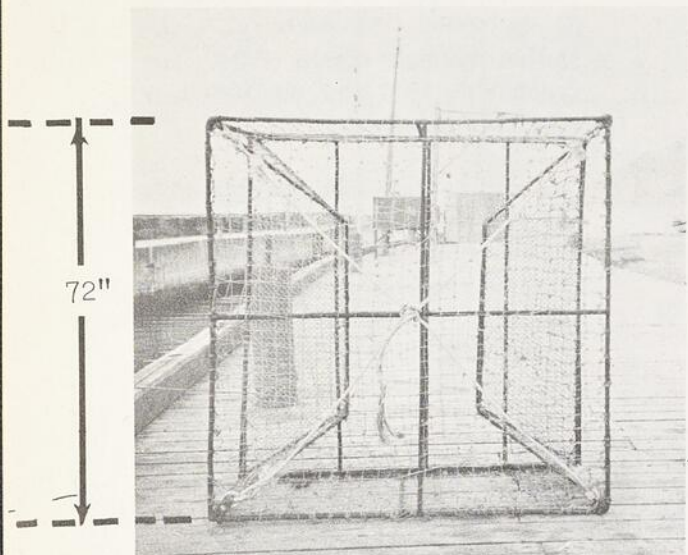
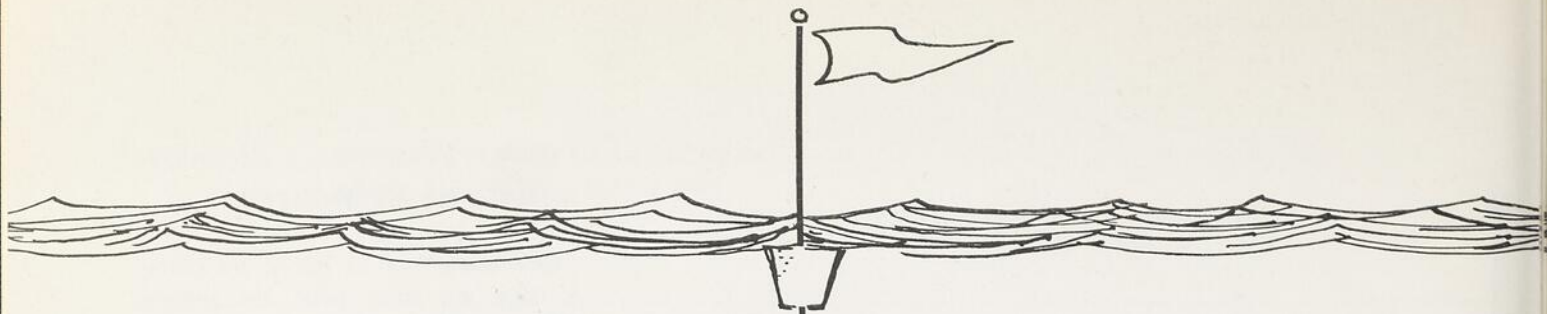
Cette étude est faite sur les données comptables des bateaux et est en quelque sorte une revue commentée des différentes rubriques de leur comptabilité. Elle inclut même un résumé des opérations.

Notre analyse statistique est faite à l'aide de la moyenne arithmétique, de la médiane et de l'étendue simple (range). La médiane et la moyenne, comme mesures de tendance centrale, et l'étendue, comme mesure de dispersion, sont les valeurs les plus faciles et les plus commodes dans des séries de l'importance de celles étudiées ici.

ACTIVITÉS DES BATEAUX DE PÊCHE AU CRABE

En 1971, 275 voyages de pêche ont été faits en 448 jours de pêche, comparativement à 492 voyages et 855 jours en 1970. Les trappes tendues et visitées en 1971 sont au nombre de 14,110. On en rapportait 24,795 en 1970.

Les comparaisons des totaux sont nécessairement boiteuses avec 5 bateaux en 1971 et 11 bateaux en 1970. Ce sont les diverses mesures qui vont permettre de meilleures références.



Vue du dessus de la trappe



Un pêcheur réfléchit.....

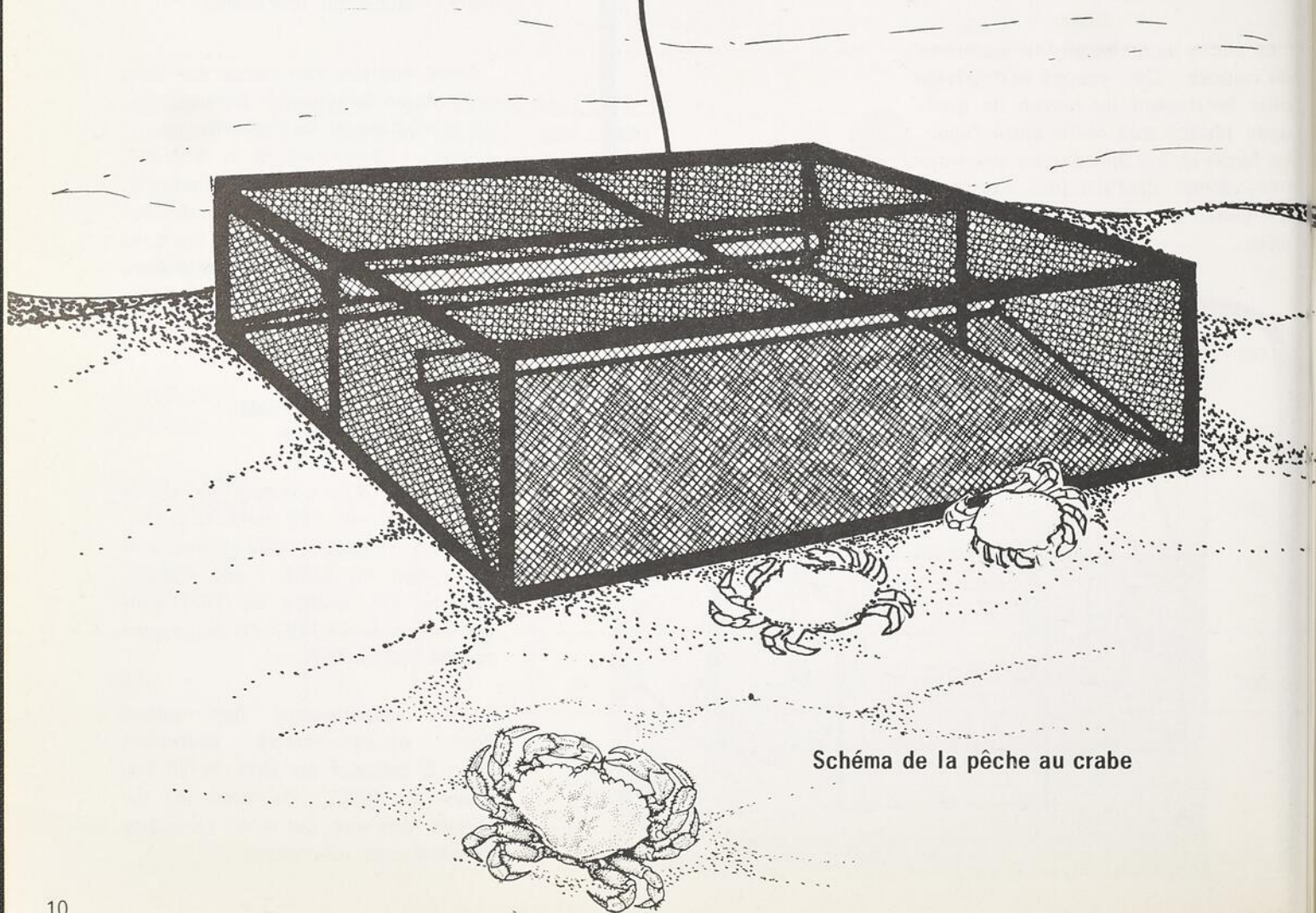


Schéma de la pêche au crabe

En 1971, le bateau moyen a fait 55 voyages et le bateau médian en a fait 67, comparativement à 45 et 43 en 1970. Le plus grand nombre de voyages montré est 76 et le plus petit nombre est 30 comparativement à 78 et 24 en 1970. Au chapitre des jours de pêche, le nombre moyen est 90 et le nombre médian est 104 en 1971 comparativement à 78 et 76 en 1970; l'étendue va de 39 à 134 en 1971 et de 62 à 94 en 1970.

Les voyages semblent plus nombreux qu'en 1970; il en est de même aussi des jours de pêche. L'activité semble avoir été plus intense et peut-être plus étendue pour les bateaux intéressés. Le nombre de trappes utilisées semble tout-à-fait comparable. La moyenne est 48 et la médiane 44 en 1971 comparativement à 53 et 45 en 1970. L'étendue va de 34 à 68 en 1971 et de 34 à 92 en 1970.

La longueur de la journée de pêche peut s'établir, selon le nombre de trappes employées, à partir de la déclaration d'un capitaine à l'effet

qu'un équipage moyen, dans des conditions à peu près normales, peut visiter et appâter de 5 à 8 trappes à l'heure selon les profondeurs où se fait la pêche et l'abondance du crabe.

Les débarquements annuels moyens sont de 302,813 livres et de \$24,309.00. Les débarquements médians sont de 237,360 livres et \$19,172.00 en 1971. En 1970, les données comparatives sont 284,780 livres et \$25,616 et 231,080 livres et \$20,413.00.

Les volumes sont un peu plus forts en 1971, mais les valeurs sont moindres. Le prix payé pour le crabe au débarquement est plus bas en 1971 qu'aux années antérieures. Il y a moins d'usines et moins de concurrence ou moins de demande. Les conditions du marché du crabe à la fin de 1970 ont rendu les industriels hésitants en face de ce produit au début de 1971 et pour toute la saison.

Voici comment sont décrites ces

conditions dans la publication "PECHE COMMERCIALE".

"Les captures du crabe diminuaient, épousant les tendances du marché... Le marché du crabe, qui avait connu une certaine stagnation en 1969, continuait de se détériorer. Voici en résumé quelles étaient les caractéristiques du marché du crabe. Les produits préparés étaient de deux types: la chair congelée et la conserve. La chair congelée s'écoulait aux Etats-Unis, et la conserve en Europe. Il n'existait à peu près pas de marché domestique pour ces produits. La concurrence du Japon et de l'U.R.S.S. était très forte. L'industrie tentait de se maintenir en passant de la production de chair congelée à la conserve, mais inutilement; l'impénétrabilité des marchés, une production canadienne élevée, un déclin dans la consommation et dans les prix offerts, tout ceci contribuait à grossir les stocks, et malheureusement à les faire s'écouler à prix de débarras".

TABLEAU III: ACTIVITÉS DES EFFECTIFS DE L'ÉTUDE

		1969	1970	1971
Nombre de bateaux				
	total:	11	11	5
Voyages de pêche				
du groupe,	total:	804	492	275
par unité,	moyenne:	73	45	55
	médiane:	71	43	67
	maximum:	108	78	76
	minimum:	50	24	30
Jours de pêche				
du groupe,	total:	971	855	448
par unité,	moyenne:	88	78	90
	médiane:	85	76	104
	maximum:	114	94	134
	minimum:	70	62	39
Trappes employées				
du groupe,	total:	426	584	240
par unité,	moyenne	39	53	48
	médiane	35	45	44
	maximum	50	92	68
	minimum:	25	34	34

TABLEAU III: ACTIVITÉS DES EFFECTIFS DE L'ÉTUDE (suite)

Captures (lb)				
du groupe, par unité,	total:	3,650,758	3,132,584	1,514,067
	moyenne:	331,887	284,780	302,813
	médiane:	267,575	231,080	237,360
	maximum:	628,497	513,446	526,841
	minimum:	148,362	157,100	117,611
<hr/>				
Valeur des captures (\$)				
du groupe, par unité,	total:	318,979	281,779	121,545
	moyenne:	28,998	25,616	24,309
	médiane:	22,381	20,413	19,172
	maximum:	51,982	46,295	42,100
	minimum:	11,867	14,644	9,901

TABLEAU IV: PARTAGE DE LA VALEUR BRUTE DES CAPTURES

		1969	1970	1971
Valeur des captures (\$)				
par unité,	moyenne:	28,998	25,616	24,309
	médiane:	22,381	20,413	19,172
	maximum:	51,982	46,295	42,100
	minimum:	11,867	14,644	9,901
<hr/>				
Part du bateau (\$)				
par unité,	moyenne:	11,599	10,246	9,724
	médiane:	8,952	8,165	7,669
	maximum:	20,792	18,518	16,840
	minimum:	4,746	5,858	3,960
<hr/>				
Part de l'équipage (\$)				
par unité,	moyenne:	17,339	15,370	14,585
	médiane:	13,429	12,248	11,503
	maximum:	31,190	27,777	25,260
	minimum:	7,121	8,786	5,941

Le partage de la valeur brute des captures

Le partage de la valeur brute des captures se fait selon le mode fondamental: 40% au bateau et 60% à l'équipage. Comme la pêche au crabe se fait par des pêcheurs de la Gaspésie seulement, il n'y a guère ou pratiquement pas d'autres modalités employées dans ce partage.

Les dépenses du bateau

D'une façon globale, les dépenses du bateau sont à la hausse de 1970 à 1971. Deux postes montrent des augmentations, deux autres montrent des diminutions.

L'entretien de la coque, du moteur, du treuil et de l'équipement électronique coûte beaucoup plus en 1971 qu'en 1970. C'est un fait courant qu'après quelques saisons de dépenses d'entretien assez basses, il arrive une année où ces postes se voient grevés de frais considérables. Les bateaux font une remise en état complète à chaque entrée aux chantiers. Ces entrées arrivent à toutes les périodes de trois à cinq ans, lorsqu'il ne se produit pas d'accidents ou d'avaries.

Les sommes au poste des engins de pêche sont beaucoup moins importantes en 1971 qu'aux saisons antérieures. En 1969, la pêche au crabe commençait, les armateurs ont dû dépenser ou investir de fortes

sommes pour avoir les trappes nécessaires. En 1970 et en 1971, il n'y eut plus que de l'entretien à faire sur ces trappes.

Les paiements à la Commission des Accidents du Travail sont à la baisse en 1971. Ces paiements sont proportionnels aux revenus bruts de la saison mais ne sont finalisés très souvent que durant l'année suivante. Il est toujours un peu délicat de faire des comparaisons.

Les sommes versées au poste divers sont à la hausse. C'est une sorte de case à tout mettre ce qui ne se classe pas facilement aux autres postes. Le peu d'amplitude des variations ici permet d'attribuer les changements à la croissance normale des coûts.

Au total, encore une fois, les dépenses du bateau sont à la hausse de 1970 à 1971. Elles n'arrivent pas encore cependant au niveau de 1969, pour des raisons déjà données plus haut, relativement au poste d'entretien.

Les dépenses d'exploitation

Ce groupe de dépenses est relativement stable d'une année à l'autre. Il n'y a guère qu'aux postes de la boette et des vivres qu'il y a des variations significatives.

Les dépenses pour la boette ont remonté à leur niveau de 1969 après

s'être abaissées considérablement en 1970. Les bateaux de pêche au crabe sont des chalutiers et peuvent capturer au moyen de leur chalut ce qu'ils utilisent comme appât ou acheter ces appâts à d'autres sources, d'autres bateaux ou aux usines. La tendance des capitaines doit varier selon les temps libres laissés par les activités réelles de pêche au crabe et sans doute aussi par le choix de ce qui est le plus économique, opérer le chalut ou acheter les appâts.

Le poste des vivres montre une baisse assez considérable de 1970 à 1971. La baisse était à peu près la même de 1969 à 1970. En 1969, plusieurs bateaux opéraient loin de leur port d'attache habituel ou de la résidence des équipages. Les équipages vivaient à bord des bateaux. Les dépenses pour les vivres étaient élevées. Moins de bateaux pêchaient en dehors en 1970. En 1971, les bateaux opéraient à la portée de leur port régulier. Les sorties étaient à peu près quotidiennes. Les pêcheurs prenaient plus de repas à leur domicile.

Les dépenses de glace sont à la hausse. Les dépenses diverses sont à la baisse. Le résultat global montre une stabilité notable pour la période de 1969 à 1971.

TABLEAU V: DÉPENSES DU BATEAU

	1969	1970	1971
Entretien (\$)			
par unité, moyenne:	936	1,837	3,084
médiane:	612	1,375	3,587
maximum:	2,980	6,683	4,654
minimum:	163	214	1,381
<hr/>			
Engins de pêche (\$)			
par unité, moyenne:	3,711	1,572	724
médiane:	2,667	1,488	535
maximum:	8,064	2,999	1,839
minimum:	1,539	200	78
<hr/>			
Commission des Accidents du Travail (\$)			
par unité, moyenne:	117	161	121
médiane:	121	159	81
maximum:	169	272	247
minimum:	42	70	75
<hr/>			
Divers (\$)			
par unité, moyenne:	153	191	245
médiane:	156	200	209
maximum:	262	227	419
minimum:	22	154	151
<hr/>			
Total (\$)			
par unité, moyenne:	4,882	3,718	4,176
médiane:	4,142	3,096	4,556
maximum:	8,713	9,737	5,478
minimum:	2,618	1,280	2,027
<hr/>			

TABLEAU VI: DÉPENSES D'EXPLOITATION

		1969	1970	1971
Combustible (\$)				
par unité,	moyenne:	1,481	1,014	1,645
	médiane:	1,239	1,385	1,466
	maximum:	3,416	2,644	2,584
	minimum:	752	696	681
Glace (\$)				
par unité,	moyenne:	147	169	238
	médiane:	150	152	238
	maximum:	266	351	405
	minimum:	78	81	62
Boëtte (\$)				
par unité,	moyenne:	434	69	476
	médiane:	328	76	348
	maximum:	1,118	129	885
	minimum:	50	18	124
Vivres (\$)				
par unité,	moyenne:	1,212	996	630
	médiane:	1,233	900	709
	maximum:	1,868	1,513	952
	minimum:	509	533	277
Divers (\$)				
par unité,	moyenne:	212	230	146
	médiane:	128	157	155
	maximum:	675	639	200
	minimum:	50	97	89
Total (\$)				
par unité,	moyenne:	3,431	2,882	3,135
	médiane:	2,734	2,634	2,776
	maximum:	6,143	4,707	4,690
	minimum:	2,084	1,552	1,335

TABLEAU VII: DÉPENSES EN CAPITAL

	1969	1970	1971
Remboursement au trésor provincial (\$)			
par unité, moyenne:	5,310	4,439	4,371
médiane:	4,752	3,604	3,884
maximum:	10,396	9,259	8,287
minimum:	2,373	2,050	1,907
Dépréciation (\$)			
par unité, moyenne:	3,719	3,473	3,853
médiane:	3,870	3,345	3,972
maximum:	5,699	5,759	4,105
minimum:	2,884	780	3,442
Marge entre les remboursements et la réserve pour dépréciation (\$)			
selon la moyenne:	1,591	966	518
selon la médiane:	882	259	-88
Autres remboursements (\$)			
par unité, moyenne:	1,171	2,020	1,643
médiane:	1,171	1,770	1,448

Les dépenses en capital

Sous la rubrique des dépenses en capital, l'étude voit les versements effectués au ministère des Finances par les capitaines pour le remboursement du prêt reçu lors de l'acquisition d'un bateau. Il y a aussi la dépréciation ou la réserve pour dépréciation; cette dépréciation annuelle est de 7½% du coût au pêcheur du bateau concerné. Pour les bateaux, le coût au pêcheur est ce qui reste à payer par le pêcheur après l'encaissement de l'octroi fédéral.

Les remboursements au gouvernement sont faits au taux de 14% de la valeur brute des captures. Il se peut que le capitaine soit obligé de rembourser au gouvernement jusqu'à

20%, selon certaines clauses particulières de son contrat.

De plus, si le capitaine a des obligations supplémentaires, s'il a fait des emprunts pour les réparations, pour l'équipement, pour l'entretien et même pour l'opération de son bateau, il est soumis à des remboursements qui apparaissent sous la rubrique autres remboursements. Ces remboursements sont faits au crédit maritime ou sur des emprunts aux caisses populaires, aux banques ou à d'autres sources de crédit ou à la caisse de réserve.

La caisse de réserve est constituée par une retenue additionnelle de 6% du revenu brut que les propriétaires

de bateaux versent dans un compte spécial, à une caisse populaire ou dans une banque à charte, pour le financement des réparations majeures à faire à leur bateau dans le futur.

Ces dépenses en capital sont relativement stables au cours des saisons sur lesquelles porte la présente étude. La dépréciation semble légèrement à la hausse de 1970 à 1971, de sorte que la marge devient très restreinte et même négative entre les remboursements au trésor provincial et la réserve pour dépréciation. Les autres remboursements sont plutôt à la baisse de 1970 à 1971 après avoir monté considérablement de 1969 à 1970.

TABLEAU VIII: PART NETTE DE L'ÉQUIPAGE

	1969	1970	1971
Part brute de l'équipage (1) (\$)			
par unité, moyenne:	17,399	15,370	14,585
médiane:	13,429	12,248	11,503
maximum:	31,190	27,777	25,260
minimum:	7,121	8,786	5,941
Dépenses d'exploitation (2) (\$)			
par unité, moyenne:	3,431	2,882	3,135
médiane:	2,734	2,634	2,776
maximum:	6,143	4,707	4,690
minimum:	2,084	1,552	1,335
Part nette de l'équipage (1) - (2) (\$)			
par unité, moyenne:	13,969	12,488	11,450
médiane:	10,890	9,365	8,727
maximum:	25,046	20,286	20,570
minimum:	4,883	6,470	4,565
Part nette par homme d'équipage (\$)			
par unité, moyenne:	3,866	3,572	3,351
médiane:	3,485	2,910	2,909
maximum:	6,262	7,776	6,857
minimum:	1,628	1,659	1,141

Part nette de l'équipage

La part des gains bruts attribuée à l'équipage est déjà connue au tableau IV. Les dépenses d'exploitation, payées à même la part de l'équipage, sont connues au tableau VI. La part brute de l'équipage moins les dépenses d'exploitation donne la part nette de l'équipage.

L'équipage étant composé du capitaine et d'un certain nombre de marins, la question vient naturellement, quel est le gain net ou le salaire de chaque membre de l'équipage. En divisant la part nette de l'équipage par le nombre d'individus composant l'équipage, le quotient obtenu est la paye réelle de chaque membre.

En 1971, les membres d'équipage gagnent en moyenne \$3,351.00 comparativement à \$3,572.00 en 1970. Selon la médiane, ces travailleurs gagnent \$2,909.00 en 1971 et \$2,910.00 en 1970. Il n'y a que deux bateaux sur cinq dont les membres d'équipage ont un salaire inférieur à \$2,900.00 pour les périodes d'activités à la pêche.

Ces gains ont été accumulés en une saison moyenne de 90 jours en 1971. En 1970, les gains mentionnés avaient été accumulés en une saison moyenne de 78 jours. Il y aurait peut-être lieu d'ajouter d'autres commentaires ici même, mais il est peut-être préférable de

garder ces commentaires pour les chapitres suivants où il sera question de rendements fractionnés selon les unités de temps et les unités d'effort. Il semble que ce soit le climat général du marché du crabe qui ait produit ces effets, climat dont il a été question précédemment au chapitre des activités des bateaux de pêche au crabe.

Part nette du bateau

Les tableaux IV et V permettent d'aller progressivement de la part brute à la part nette du bateau. Les gains bruts moins les dépenses d'entretien vont donner la part nette avant les dépenses en capital, appelée la valeur nette intermédiaire dans le présent chapitre de l'étude.

A partir de cette valeur nette intermédiaire trois opérations vont être faites. La première opération va être de soustraire les remboursements au gouvernement de cette valeur nette intermédiaire pour voir ce qui reste réellement dans les mains des capitaines après qu'ils ont payé leur remboursement au gouvernement. La soustraction des remboursements de la valeur nette intermédiaire laisse des données positives en 1971, comme en 1969 et en 1970, et sur les moyennes et sur les médianes. Ca veut donc dire qu'il reste de l'argent en caisse après les remboursements au gouvernement. Ces restes sont difficilement comparables d'une année à l'autre, à cause de la forte différence entre la moyenne et la médiane en 1971. Un peu d'interpolation cependant montre que ces restes sont légèrement à la baisse de 1970 à 1971.

La deuxième opération va consister à soustraire de la valeur nette intermédiaire la dépréciation annuelle ou la réserve pour dépréciation. Cette dépréciation ou cette réserve pour

dépréciation est calculée au taux de 7½% du coût au pêcheur du bateau, pour permettre un amortissement sur une période de 15 ans. En soustrayant la dépréciation de la valeur nette intermédiaire, il reste des chiffres positifs selon les moyennes et selon les médianes. Les bateaux s'adonnant à la pêche au crabe ont donc des chances de couvrir leur dette de construction pendant leur vie utile. Les capitaines ont même des chances de faire des gains de capital avec leur bateau.

La troisième opération va consister à rechercher le taux de cette valeur nette intermédiaire sur le coût au pêcheur du bateau. C'est à la fois le taux de remplacement et de gain du capital. En 1971, le groupe de bateaux concernés est tout à fait homogène, puisqu'il s'agit de chalutiers de 60', d'âges différents cependant. Cette homogénéité ne se retrouvait pas en 1969 et en 1970. Cette affirmation se vérifie dans le bref tableau subséquent.

Ce taux de remplacement ou de gain du capital est à la baisse de 1970 à 1971. Il se situe en 1971 à peu près au niveau de 1969. Les explications de ce fait peuvent se retrouver dans ce qui a déjà été mentionné aux chapitres précédents relativement au rendement des bateaux, au niveau de leurs dépenses, etc.

Résumé des opérations des bateaux de pêche au crabe

Après avoir vu les gains, les dépenses aux différents postes, les répartitions, il est bon de résumer ces données en un tableau général pour les bateaux de pêche au crabe. Ce travail est fait sur les bateaux moyens.

Il n'y a pas tellement de commentaires à ajouter sur les dépenses d'entretien, sur les dépenses d'exploitation et sur les dépenses totales. Ces différents points ont déjà été analysés à leurs chapitres respectifs.

La fin du tableau mérite l'attention. Le profit net du bateau est d'abord montré en ne tenant compte que de la dépréciation. Subséquemment, le reste du bateau est montré après le remboursement au trésor provincial et, enfin, après les autres remboursements, qui vont à la caisse de réserve (6%) et au Crédit maritime (10% ou autre).

Il reste quelque chose aux bateaux après le remboursement de 14% au trésor provincial. Cependant, après les autres remboursements, la caisse de l'année passe au débit pour 1971. Quelques bateaux finissent l'année avec des dettes ou un accroissement de leur dette.

Coût au pêcheur des bateaux de pêche au crabe

	1969	1970	1971
moyenne:	\$ 47,637	46,916	51,375
médiane:	\$ 50,863	44,596	52,960
maximum:	\$ 75,590	76,789	54,727
minimum:	\$ 16,634	17,119	45,891

TABLEAU IX : PART NETTE DU BATEAU

	1969	1970	1971
Part brute du bateau (1) (\$)			
par unité, moyenne:	11,599	10,246	9,724
médiane:	8,952	8,165	7,669
maximum:	20,792	18,518	16,840
minimum:	4,746	5,858	3,960
Dépenses d'entretien (2) (\$)			
par unité, moyenne:	4,882	3,718	4,175
médiane:	4,142	3,096	4,556
maximum:	8,713	9,737	5,478
minimum:	2,618	1,280	2,027
Part nette du bateau avant les dépenses en capital (3) (\$)			
(valeur nette intermédiaire: (1) - (2) = (3))			
par unité, moyenne:	6,716	6,528	5,667
médiane:	6,115	5,659	6,513
maximum:	12,148	12,505	13,120
minimum:	1,153	2,762	2,191
Valeur nette intermédiaire moins remboursements (\$)			
sur les moyennes:	1,406	2,089	1,296
sur les médianes:	1,363	2,055	2,629
Valeur nette intermédiaire moins dépréciation (\$)			
sur les moyennes:	2,997	3,055	1,814
sur les médianes:	2,445	2,359	2,541
Taux de la valeur nette intermédiaire sur le coût au pêcheur			
sur les moyennes:	14	14	14
sur les médianes:	12	13	12

TABLEAU X: RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS: BATEAUX DE PÊCHE AU CRABE.
BATEAUX MOYENS, GAINS BRUTS, DÉPENSES, GAINS NETS, 1969, 1970 ET 1971.

	1969	1970	1971
	\$	\$	\$
Ventes de crabe:	28,998	25,616	24,039
Dépenses	4,917	3,761	4,174
Entretien: coque, moteur, treuil:	936	1,837	3,084
Agrès de pêche:	3,711	1,572	724
Commission des Accidents du Travail:	117	161	121
Divers:	153	191	245
Sous-total du bateau:			
Combustible et lubrifiant:	1,481	1,014	1,645
Glace:	147	169	238
Boëtte:	434	69	476
Vivres:	1,212	996	630
Divers:	212	230	146
Sous-total de l'équipage	3,486	2,478	3,135
Grand total des dépenses:	8,403	6,239	7,309
Part du bateau et de l'équipage:	20,595	19,377	16,730
Part nette de l'équipage:	13,969	12,488	11,450
A) part nette du bateau:	6,626	6,889	5,280
moins dépréciation:	3,719	3,473	3,853
Profit net après dépréciation:	2,907	3,416	1,427
OU			
B) Part nette du bateau:	6,626	6,889	5,280
moins remboursements (14%):	5,310	4,439	4,371
reste en caisse:	1,316	2,450	909
moins autres remboursements (6% etc.):	1,171	2,020	1,643
Reste final en caisse:	145	430	-734

Les rendements bruts par jour et par trappe

Toutes les données considérées jusqu'à maintenant se rapportent à la totalité de la saison de pêche des bateaux. Cette saison varie d'un bateau à l'autre. Ainsi, les jours de pêche varient de 39 à 134 en 1971 comparativement à 62 à 94 en 1970. C'est possible de ramener l'étude sur une base moins sujette à de telles variations. Les rendements peuvent être amenés à l'unité de temps et

à l'unité d'effort. L'unité de temps est la journée de pêche et l'unité d'effort est la pêche d'une trappe à crabe.

Les captures moyennes par jour par bateau sont de 3,233 livres en 1971 comparativement à 3,549 livres en 1970; les médianes sont respectivement 3,016 livres et 3,165 livres pour 1971 et 1970. En dollars, les moyennes quotidiennes par bateau sont de \$261.00 en 1971 et \$319.00 en 1970. Les médianes sont \$254.00

et \$280.00 pour les mêmes années. Les rendements quotidiens en volume sont légèrement à la baisse de 10%. Les rendements en valeur diminuent davantage à cause de la baisse du prix payé pour le crabe au débarquement.

Les captures par trappe en livre sont à la hausse de 1970 à 1971 passant de 5,514 livres à 5,861 livres selon la moyenne et 4,621 livres à 5,394 livres selon la médiane. Les captures par trappe e

dollars restent inférieures à celles de 1970, même si elles ont augmenté d'un assez fort pourcentage en volume. La baisse des prix payés au débarquement pour le crabe a plus que neutralisé l'augmentation en volume des captures à l'unité d'effort.

Il semble quelque peu paradoxal que les captures par jour aient diminué alors que les captures par trappe ont augmenté. Les mêmes équipages ont pêché avec un nombre inférieur de trappes et ont effectué des sorties plus longues, augmentant le nombre de jours de pêche et les captures par trappe sans amener le rendement quotidien au niveau de l'année précédente. Chaque engin de pêche est ainsi mieux utilisé. L'utilisation optimum des individus, des engins et du temps va se réaliser à la longue.

Il est encourageant de voir cependant que les captures par trappe ou par engin sont à la hausse; ainsi, l'abondance de l'espèce n'est pas en régression. Il y a plusieurs explications à suggérer pour les variations dans le rendement à l'unité de temps et dans le rendement à l'unité d'effort d'un bateau à l'autre. Ces explications ont déjà été mentionnées les années précédentes, il y a lieu d'y revenir: les lieux de pêche, les temps de pêche, la fréquence des levées des trappes, l'appâtage des trappes, les fonds choisis, les comportements et les déplacements des crabes selon les lieux et les profondeurs, etc.

Les gains bruts, les dépenses d'entretien et d'exploitation et les gains nets pour 100 livres de crabe

Le prix reçu par le pêcheur pour 100 livres de crabe est en moyenne \$8.02 en 1971 comparativement à \$9.00 en 1970. Ce prix de vente se répartit en parts de 40% et de 60% pour le bateau et l'équipage respectivement. Le bateau reçoit \$3.21 en 1971 comparativement à \$3.60 en 1970. L'équipage reçoit un montant brut de \$4.81 comparativement à \$5.40.

Les propriétaires des bateaux emploient \$1.38 en 1971 pour payer des dépenses immédiates d'entretien du bateau et de l'équipement de pêche, comparativement à \$1.30 employé au même poste en 1970. La différence est attribuable à l'augmentation de dépenses d'entretien du bateau et de son équipement. Les dépenses pour les engins de pêche sont à la baisse, c'est donc le bateau qui fait les frais de ces montants. En 1969, les dépenses

TABLEAU XI: RENDEMENTS BRUTS PAR JOUR ET PAR TRAPPE

		1969	1970	1971
Captures par jour en livres				
par bateau,	moyenne:	3,736	3,549	3,233
	médiane:	3,119	3,165	3,016
	maximum:	6,895	5,581	5,066
	minimum:	2,119	2,244	2,179
Captures par jour en dollars				
par bateau,	moyenne:	326	319	261
	médiane:	266	280	254
	maximum:	562	503	405
	minimum:	170	209	172
Captures par trappe en livres				
par saison,	moyenne:	8,454	5,514	5,682
	médiane:	8,161	4,621	5,394
	maximum:	12,569	10,305	9,047
	minimum:	4,238	3,265	3,095
Captures par trappe en dollars				
par saison,	moyenne:	738	496	353
	médiane:	791	415	334
	maximum:	1,040	936	574
	minimum:	339	281	162

étaient plus élevées qu'en 1971 et le fait était attribuable aux dépenses considérables pour l'acquisition des engins de pêche.

Les dépenses de l'équipage sont de \$1.04 pour 100 livres de crabe en 1971, comparativement à \$1.01 en 1970 et à \$1.04 en 1969. Ce poste semble assez stable. Le coût réuni du combustible, de la glace et des vivres se maintient à peu près au même niveau.

Il reste au bateau avant les dépenses au compte capital \$1.83 en 1971 à comparer à \$2.30 en 1970. Les réserves pour dépréciation varient de \$1.27 à \$1.22 d'une année à l'autre. Les remboursements au ministère des Finances sont \$1.44 en 1971 à comparer à \$1.04 en 1970. La différence considérable est due au fait que l'un des bateaux s'adonnant à la pêche au crabe en 1970 était complètement payé. Il n'avait donc rien à rembourser au ministère des Finances, ce qui fait baisser les données moyennes. Les autres

remboursements varient de 0.54 à 0.77 de 1971 à 1970. Les bateaux n'avaient rien à payer à ce poste en 1969.

L'utilisation de chaque dollar gagné à la pêche

A ce point de l'étude, il est facile de résumer en un tableau le partage de chaque dollar gagné à la pêche. C'est du même coup la répartition en pourcentage des gains bruts.

Ces données parlent d'elles-mêmes. L'importance de chaque rubrique se manifeste. Cette importance varie en valeur relative, selon le volume des captures. Les gains nets du bateau et de l'équipage augmentent avec le volume des captures. Pour un voyage de pêche en effet, les dépenses d'exploitation sont à peu près les mêmes, que le bateau revienne chargé à pleine capacité ou chargé partiellement seulement. Les dépenses sont consécutive aux efforts faits en vue de

trouver et de capturer l'espèce recherchée.

Les données montrées au tableau XIII, bien entendu, ont été calculées pour chaque bateau avant d'être groupées. Elles pourraient avoir plusieurs utilisations. Les capitaines et les propriétaires pourraient s'en servir pour analyser leurs prix de revient à chaque rubrique et en voir les applications pratiques, les remèdes ou les correctifs à apporter, si le besoin s'en fait sentir, si certaines dépenses sont exagérées ou devraient être comprimées ou du moins surveillées.

De plus, à partir de ces chiffres, on peut établir des bilans théoriques où apparaîtraient les seuils de rentabilité et les points critiques au-delà ou en deça desquels se situent les gains nets intéressants pour ceux qui ont des capitaux à investir, ou ceux qui sont chargés d'orienter les investissements, de même que pour tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de la pêche hauturière

TABLEAU XII: GAINS BRUTS, DÉPENSES D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION ET GAINS NETS PAR CENT (100) LIVRES DE CRABE

	1969	1970	1971
	\$	\$	\$
Prix de vente moyen pour 100 lb:	8.74	9.00	8.02
Part du bateau du prix de vente:	3.50	3.60	3.21
Part de l'équipage du prix de vente:	5.24	5.40	4.81
Dépenses d'entretien du bateau * pour 100 lb:	1.43	1.30	1.38
Dépenses de l'équipage pour 100 lb:	1.04	1.01	1.04
Part nette de l'équipage pour 100 lb:	4.20	4.39	3.77
Part nette du bateau pour 100 lb avant les dépenses en capital:	2.07	2.30	1.83
Réserve pour dépréciation (à 7½% du coût au pêcheur) pour 100 lb des captures:	1.12	1.22	1.27
Remboursement sur le capital pour 100 lb de crabe capturé:	1.45	1.04	1.44
Autres remboursements pour 100 lb de crabe capturé:	—	0.77	0.54

* Les dépenses majeures de remise en état aux chantiers ne sont pas incluses, à cause de leur mode particulier de financement.

Il y a quelques points frappant à souligner dans ce tableau. Les dépenses de la coque, du moteur, de l'équipement électronique et du treuil sont passées de \$0.03 à \$0.07 et de \$0.07 à \$0.13 de 1969 à 1970 et de 1970 à 1971. Les dépenses pour les engins de pêche évoluent en sens inverse, passant de \$0.13 à \$0.06 et de \$0.06 à \$0.03.

Le remboursement au ministère des Finances passe de \$0.15 à \$0.10 et revient à \$0.15 au cours des trois années. L'explication a déjà été donnée à ce sujet, un bateau dont la dette est totalement acquittée, faisait la pêche au crabe en 1970 et ne payait aucun remboursement au ministère des Finances, ce qui fait baisser les données moyennes. Les autres remboursements passent de 0 à 1 et de 1 à 5% au cours de la même période.

Le reste des données du tableau constitue des postes relativement stables. Il s'agit des dépenses d'exploitation qui ne varient guère d'une année à l'autre à moins de cas très spéciaux. Le gain net du bateau se situe à 3% en 1971 à cause de la diminution du prix payé pour le crabe et aussi de l'augmentation de certaines dépenses.

Le gain net de l'équipage reste à \$0.47 par dollar. C'est un poste tout à fait stable et sur lequel il y a peut-être lieu d'insister. Dans toutes les diverses pêches pratiquées par les unités de la flotte hauturière, c'est peut-être la pêche au crabe qui laisse le meilleur gain net à l'équipage ou le meilleur pourcentage de gain net à l'équipage.

TABLEAU XIII: UTILISATION DE CHAQUE DOLLAR GAGNÉ À LA PÊCHE AU CRABE

	1969 \$	1970 \$	1971 \$
Entretien:	.03	.07	.13
Engins de pêche:	.13	.06	.03
Divers (bateau):	.01	.01	.01
Remboursements au Ministère des Finances:	.15	.10	.15
Autres remboursements:	.00	.01	.05
Carburant et lubrifiant:	.05	.06	.07
Boëtte:	.01	.01	.02
Glace:	.01	.01	.01
Vivres:	.04	.04	.02
Divers (équipage):	.01	.01	.01
Gain net du bateau:	.06	.08	.03
Gain net de l'équipage:	.48	.47	.47
Rendement brut du bateau:	1.00	1.00	1.00

La pêche au crabe et le secteur secondaire

Les différents points relatifs à la pêche au crabe ont été vus rapidement. Il reste à dire un mot de l'usinage ou de la transformation du crabe à l'état brut en produit prêt pour le marché et la consommation. Le caractère confidentiel des données commande la plus grande discrétion.

Il y a lieu de dire tout de même que plus de 90% du crabe débarqué au Québec a été traité au Québec en 1971. Une très faible quantité a été vendue à l'état brut pour transformation dans une autre province et le reste est allé au marché local à peu près tel que débarqué, la transformation étant faite lors de la consommation ou lors de la préparation des mets provenant de cette espèce dans les institutions de restauration, hotelleries et autres.

La quantité de crabe usiné au Québec a donné de l'emploi à plus de 30 personnes au cours de la

saison 1971 et a apporté à ces gens un gain total de plus de \$100,000.00. Il s'agit là de la main-d'oeuvre directe, sans parler des employés d'administration, de transport, de nettoyage, d'entreposage, etc.

Le crabe est payé en moyenne à \$8.02 du cent (100) livres au pêcheur et la main-d'oeuvre directe touche en moyenne \$9.91 du cent (100) livres pour l'usinage de la même quantité de matière brute.

Les effectifs humains totaux de la pêche au crabe sont de 22 pêcheurs; il y a 35 employés d'usine, six employés d'administration qui s'occupent de la transformation et de la mise sur le marché; chaque employé du primaire donne donc de l'emploi à deux personnes du secondaire dans cette pêche.

Épilogue

La pêche au crabe en 1971 a été façonnée par les conditions du marché des produits préparés à partir de cette espèce. La présente étude couvre les années 1969, 1970 et 1971 et est de nature à montrer les tendances du secteur.

Un grand merci va à tous ceux qui ont bien voulu accorder leur collaboration à cette étude. Toutes les suggestions, toutes les recommandations où les remarques seront reçues avec joie et intérêt.

La
ZEPHIRI
niveau de la
1971, les
662,000
la valeur
les déb
à 945
de \$158.
les débarqu
augmenté
volume ils
de 1968 à
libéralement
maintenir
En 1971, t
activités de
exercées su
ent, sur
entre la
DÉBA
Années
1968
1969
1970
1971

La pêche aux crevettes au Québec

Pour les saisons 1970 et 1971

par ZÉPHIRIN BÉRUBE

Bureau de la statistique

En 1971, les pêcheurs ont débarqué 962,000 livres de crevettes d'une valeur de \$174,338.00. En 1970, les débarquements s'étaient élevés à 945,600 livres d'une valeur de \$158,618.00.

Les débarquements de crevettes ont augmenté en valeur depuis 1968. En volume ils avaient décliné quelque peu de 1968 à 1969 pour monter considérablement de 1969 à 1970 et se maintenir en montée en 1971.

En 1971, tout comme en 1970, les activités de cette pêche se sont exercées sur la Côte Nord du St-Laurent, sur le plateau continental entre la Pointe des Monts et la

rivière Shelldrake. Certains autres fonds ont aussi été exploités d'une manière occasionnelle, le plateau continental longeant la côte de Gaspé et le sud de l'Île d'Anticosti.

Les effectifs de la pêche aux crevettes

La flotte de pêche aux crevettes est constituée de chalutiers de bois de 60' et de 65'; un chalutier d'acier de 82' s'est aussi adonné à cette en 1970. Un bref tableau détermine ces effectifs pour les quatre dernières années au Québec.

Les bateaux considérés dans l'étude comprennent quatre chalutiers de 60' et un chalutier de 65' en

1971. En 1970, les mêmes unités plus un chalutier de 82' forment le groupe observé. Les débarquements des bateaux dont il est question dans le présent travail représentent respectivement, pour 1971 et 1970, 78.3% et 75.1% en volume des débarquements totaux de crevettes au Québec.

L'équipement de pêche aux crevettes

La pêche aux crevettes se pratique au moyen d'un chalut. Le principe en est le même que pour la pêche aux poissons de fonds.

Il s'agit bien entendu d'un chalut spécialisé à mailles d'un pouce et demi (1½). La corde de dos ou la ralingue supérieure mesure 60'. Le bourrelet ou la ralingue inférieure mesure 80'. La hauteur d'ouverture de la gueule, lorsque le chalut est en opération, est de 10' environ.

Pendant la touée, la ralingue inférieure est nécessairement allongée vers l'arrière plus que la ralingue supérieure; les crevettes, effrayées par l'arrivée de la ralingue inférieure, essayant de s'échapper vers le haut, frappent la partie haute du chalut et sont amenées dans l'entonnoir par le mouvement du bateau et

DÉBARQUEMENTS DE CREVETTES AU QUÉBEC DE 1968 A 1971

Années	lb.	Valeur au débarquement	
		\$	
1968	662,800	95,561.00	
1969	660,500	105,569.00	
1970	945,600	158,618.00	
1971	962,000	174,338.00	

LES EFFECTIFS DE LA PÊCHE AUX CREVETTES AU QUÉBEC DE 1968 A 1971

Années	Chalutiers de 60'		Chalutiers de 65'		Chalutiers de 82'	
	Nombre	Equipage	Nombre	Equipage	Nombre	Equipage
1968	6	18	—	—	—	—
1969	6	18	1	4	—	—
1970	7	21	2	6	1	4
1971	7	22	1	3	—	—

du chalut qui progressent à une vitesse de 1.5 à 3 noeuds. Les portes ou panneaux empêchent par ailleurs les crevettes de s'échapper sur le côté.

Ce chalut à crevettes, maintenant normalisé ou en voie de le devenir, coûte aux pêcheurs dans les \$900.00. Le coût des portes ou panneaux de chalut s'élève au moins à \$800.00. Les funes ou câbles d'acier coûtent à leur tour \$800.00 à \$1,000.00. L'équipement complet à l'état neuf vaut donc de \$2,500.00 à \$3,000.00.

Selon les aléas de la pêche, les bris ou les déchirures ou les pertes de parties de cet équipement, il est facile de se rendre compte que le coût d'entretien de ces engins de pêche sera d'une importance certaine.

Analyse et présentation

La pêche aux crevettes se pratique au Québec depuis 1965. C'est la première fois qu'un essai d'étude statistique et économique est tenté ou du moins publié sur le sujet. Plusieurs travaux ont été faits à la Direction générale des pêches du ministère de l'Industrie et du Commerce sur ce crustacé, couvrant la biologie, la technologie de la pêche ou la technologie de la transformation de la matière brute pour le marché, l'inventaire des stocks, etc.

La présente étude est faite sur les données comptables des bateaux et est en quelque sorte une revue commentée des différentes rubriques de leur comptabilité. Elle inclut même un résumé des opérations.

Notre analyse statistique est faite à l'aide de la moyenne arithmétique, de la médiane et de l'étendue simple (range). La médiane et la moyenne, comme mesures de tendance centrale, et l'étendue, comme mesure de dispersion, sont les valeurs les plus faciles et les plus commodes dans des séries de l'importance de celles étudiées ici.

Activités des bateaux de pêche aux crevettes.

En 1971, les 5 bateaux de l'étude occupent 16 hommes d'équipage. L'équipage moyen est 3.2. L'équipage médian est 3. En 1970, 6 bateaux occupaient 19 hommes d'équipage. La médiane et la moyenne étaient aussi respectivement 3.2 et 3.

Les semaines où les bateaux de l'étude ont exercé des activités de pêche s'élèvent à 121 en 1971 et à 142 en 1970. Moyenne par bateau, 24 semaines. Médiane du groupe, 26 semaines, et pour 1971 et pour 1970.

Les voyages de pêche du groupe de bateaux s'élèvent à 140 en 1971 et à 183 en 1970. La moyenne par unité est 28 en 1971 et 30 en 1970. La médiane du groupe est 30 en 1971 et 32 en 1970. En 1971, les extrêmes sont 34 et 20. En 1970, les extrêmes étaient 43 et 9.

Les captures totales du groupe de bateaux s'élèvent à 2,557,753 livres rapportant \$202,879.00 en 1971 comparativement à 3,172,976 livres valant au débarquement \$207,742.00 en 1970. En 1971, moyenne des débarquements par unité, 511,551

livres et \$40,576.00. En 1970, 528,829 livres et \$34,624.00. Médiane au même poste en 1971 517,434 livres et \$39,259.00; en 1970 557,724 livres et \$35,820.00.

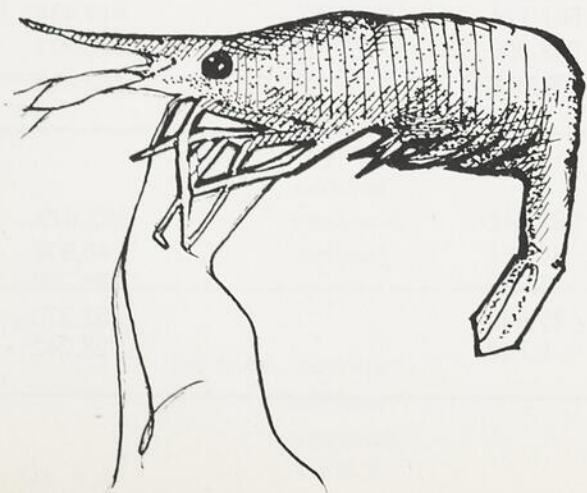
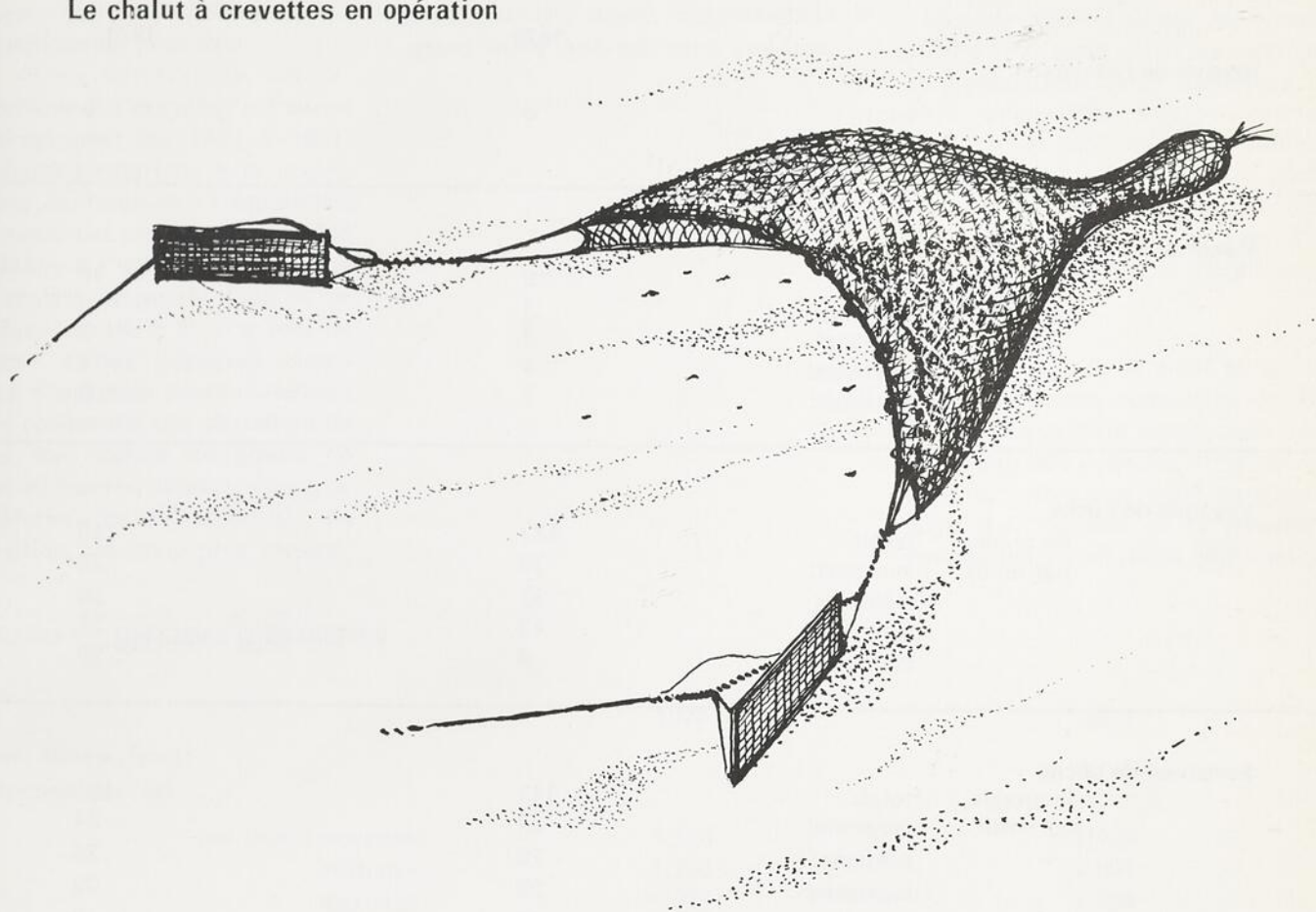
Les rendements semblent donc décroître en volume mais augmenter en valeur d'une année à l'autre. Les prix ont monté, les prix des crevettes comme les prix des autres espèces apportées par les crevettiers. Les crevettes se vendent en moyenne \$17.98 par cent livres en 1971 comparativement à \$16.79 en 1970.

Il y a peut-être lieu d'attirer ici l'attention sur le fait que les chaluts à crevettes ne sont pas exclusifs mais qu'ils capturent toutes les espèces de fonds qui se trouvent à leur portée. Ces espèces, comme la morue, le flétan, le sébaste, le turbot, la plie et la merluche, font nombre et aident à rendre les gains totaux des crevettiers à un niveau intéressant pour les capitaines-proprétaires et leurs aides-membres d'équipage.

Effectifs observés dans l'étude

Années	Chalutiers de 60'		Chalutiers de 65'		Chalutiers de 82'	
	Nombre	Equipage	Nombre	Equipage	Nombre	Equipage
1970	4	12	1	3	1	4
1971	4	13	1	3	—	—

Le chalut à crevettes en opération



Crevette (*Pandalus borealis*)

TABEAU I: ACTIVITÉS DES EFFECTIFS DE L'ÉTUDE

		1970	1971
Nombre de bateaux			
	total:	6	5
<hr/>			
Membres d'équipage			
du groupe,	total:	19	16
par unité,	moyenne:	3	3
	médiane:	3	3
	maximum:	4	4
	minimum:	3	3
<hr/>			
Voyages de pêche			
du groupe,	total:	183	140
par unité,	moyenne:	30	28
	médiane:	32	30
	maximum:	43	34
	minimum:	9	20
<hr/>			
Semaines de pêche			
du groupe,	total:	142	121
par unité,	moyenne:	24	24
	médiane:	26	26
	maximum:	28	29
	minimum:	11	19
<hr/>			
Captures (lb)			
du groupe,	total:	3,172,976	2,557,753
par unité,	moyenne:	528,829	511,551
	médiane:	557,724	517,434
	maximum:	809,606	606,931
	minimum:	132,876	403,496
<hr/>			
Valeur des captures (\$)			
du groupe,	total:	207,742	202,879
par unité,	moyenne:	34,624	40,576
	médiane:	35,820	39,259
	maximum:	47,563	52,379
	minimum:	8,868	28,242
<hr/>			

Les dépenses d'entretien

Les dépenses d'entretien couvrent l'entretien de la coque, du moteur du treuil, de l'équipement électronique et des engins de pêche. Elles couvrent aussi les dépenses secondaires à diverses autres rubriques, ustensils de cuisine, équipement de cuisson des vivres et les dépenses ne pouvant être classifiées sous les titres mentionnés plus haut.

Les dépenses d'entretien ont monté considérablement de 1970 à 1971. Les dépenses relatives à la coque, au moteur, au treuil et à l'équipement électronique ont pratiquement doublé d'une année à l'autre. Deux bateaux de ce groupe datent de 1956 et un autre date de 1957; il y a lieu de s'attendre à des dépenses considérables d'entretien pour ces unités. Ce sont réellement ces chalutiers de 60' qui font monter ce groupe de données et non les bateaux plus gros, les chalutiers de 65' et de 82', de construction beaucoup plus récente.

Les augmentations dans le cas des engins de pêche sont à peu près normales selon les croissances des coûts de 1970 à 1971.

En outre, les bateaux de pêche aux crevettes sont en opération à des ports où il n'y a pas d'équipe de terre, ou l'entretien préventif est au minimum. Les dépenses d'entretien sont toujours assez considérables quand elles arrivent dans ces cas.

Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation couvrent le combustible, le lubrifiant, la glace, les vivres, les frais de déchargement et les autres fournitures, gants, couteaux, etc.

Le comportement de ces dépenses de 1970 à 1971 varie selon les rubriques. Le combustible coûte davantage en 1971 qu'en 1970. Les voyages de pêche n'ont pas été plus nombreux, les périodes d'activités à la pêche n'ont pas été plus longues. Le coût du combustible est à la hausse et il semble que ce soit là l'explication valable.

Les dépenses de la glace et des vivres sont assez constantes de 1970 à 1971. Le premier poste varie avec le volume des captures et le second suit le nombre des membres d'équipage. La longueur et la fréquence des sorties y sont aussi pour quelque

TABLEAU II: DÉPENSES D'ENTRETIEN

	1970	1971
Coque, Moteur, Treuil et Electronique (\$)		
par unité, moyenne:	1,226	2,429
médiane:	1,200	2,604
maximum:	1,911	3,898
minimum:	738	950
Engins de pêche (\$)		
par unité, moyenne:	2,107	2,547
médiane:	2,178	2,222
maximum:	2,895	3,967
minimum:	1,127	1,400
Divers (\$)		
par unité, moyenne:	315	542
médiane:	366	483
maximum:	572	1,035
minimum:	20	168
Total (\$)		
par unité, moyenne:	3,635	5,410
médiane:	3,950	5,063
maximum:	4,672	8,900
minimum:	2,337	2,518

chose aux deux endroits. Comme il y a une certaine consistance dans cet ensemble, il ne peut guère y avoir autre chose que la stabilité signalée.

Les frais de déchargement ont complètement disparu en 1971. Ce point est relié aux méthodes d'opération des producteurs industriels qui s'occupent de la transformation des crevettes. Deux usines s'intéressaient à ce produit. L'une d'elles a fermé ses portes en 1971; le chan-

gement noté, la disparition des frais de déchargement, est consécutif à cette fermeture.

Les dépenses à la rubrique divers sont à la baisse et sont même diminuées à peu près de moitié de 1970 à 1971. L'importance de ce poste étant limitée, le total n'est guère affecté.

Il y a certainement plus à dire sur le total que sur le divers. Il reste que le total intègre toutes les dépen-

ses d'exploitation et les commentaires faits à chaque ligne précédemment se pondèrent et se résument dans le tout. Le total est à la hausse de 1970 à 1971. Cette hausse de l'ordre de 10% semble un peu due à la montée normale des coûts d'opération d'une année à l'autre.

TABLEAU III: DÉPENSES D'EXPLOITATION

	1970	1971
Combustible (\$)		
par unité, moyenne:	3,431	4,353
médiane:	3,660	4,609
maximum:	5,048	4,939
minimum:	1,299	3,554
Glace (\$)		
par unité, moyenne:	315	500
médiane:	434	500
maximum:	500	500
minimum:	10	500
Vivres (\$)		
par unité, moyenne:	1,219	1,259
médiane:	1,374	1,200
maximum:	1,585	1,592
minimum:	259	1,062
Déchargement (\$)		
par unité, moyenne:	265	—
médiane:	265	—
maximum:	338	—
minimum:	192	—
Divers (\$)		
par unité, moyenne:	302	152
médiane:	256	165
maximum:	556	254
minimum:	106	26
Total: (\$)		
par unité, moyenne:	5,198	5,734
médiane:	5,570	5,925
maximum:	7,658	6,531
minimum:	1,664	4,856

TABLEAU IV: DÉPENSES – AUTRES FRAIS

	1970	1971
Commission des Accidents du Travail (\$)		
par unité, moyenne:	231	201
médiane:	224	173
maximum:	404	340
minimum:	61	119

Les autres frais

Les cotisations à la Commission des Accidents du Travail sont étudiées séparément, puisqu'elles ne peuvent être considérées ni comme dépenses d'entretien, ni comme dépenses d'exploitation, même si elles sont payées par le propriétaire du bateau.

Les bateaux sont cotisés au début de chaque année selon leurs gains de la saison précédente. Une révision est faite à la fin des opérations. Il arrive souvent que le règlement final retarde et tombe l'année suivante. Le chevauchement des paiements d'une année à l'autre empêche toute comparaison d'une année à l'autre, surtout sur une période de deux ans seulement.

Les dépenses de main-d'oeuvre

D'habitude, à la pêche, les membres d'équipage se partagent une partie du revenu net. Les gains bruts ou

totaux du bateau sont séparés, une partie au bateau, une partie à l'équipage. Les dépenses d'entretien sont payées à même la part du bateau; les dépenses d'exploitation sont payées à même la part de l'équipage et le reste de cette part est répartie entre les membres d'équipage.

A la pêche aux crevettes, les capitaines-propriétaires ou, du moins, la majorité d'entre eux procèdent différemment. Ils administrent une entreprise. Ils ont fait un investissement initial, ils font des dépenses d'entretien, des dépenses d'exploitation, d'autres dépenses, non imputables aux opérations, des dépenses de main-d'oeuvre et des dépenses en capital.

Les dépenses en main-d'oeuvre ou en salaires sont considérées ici. Il s'agit des montants versés à l'équipage ou au groupe d'hommes (capitaine inclus) qui opèrent le bateau. Il s'agit des montants versés après chaque voyage ou à chaque semaine. Ces montants peuvent être cumulés en un seul bloc pour tout le groupe

ou séparés en quotes-parts selon le nombre de membres d'équipage. Il y a lieu de les étudier sous chaque forme et de les comparer d'une année à l'autre.

La paye totale de l'équipage augmente de 1970 à 1971 selon la moyenne mais diminue pour la même période selon la médiane. C'est un jeu assez courant dans les petites séries qui semble indiquer qu'il n'y a guère de tendance bien définie. Il y a une extrême assez basse en 1970 qui peut agir sur la moyenne d'une façon significative. La médiane qui est moins influencée par les extrêmes montre une baisse des gains de l'équipage d'une année à l'autre. C'est peut-être la médiane qui montre le mieux la tendance réelle des données concernées ici.

On a sans doute reconnu qu'il était question ici de ce qui est appelé dans d'autres études la part nette de l'équipage. Il reste à retenir

TABLEAU V: DÉPENSES DE MAIN-D'OEUVRE

	1970	1971
Paye totale à l'équipage (\$)		
par unité, moyenne:	11,920	13,240
médiane:	11,584	11,484
maximum:	20,791	18,763
minimum:	1,824	9,161
Paye par homme d'équipage (\$)		
moyenne:	3,409	4,037
médiane:	3,836	3,562
maximum:	5,198	5,368
minimum:	608	3,054

que cette part semble plutôt stable avec une tendance légèrement à la baisse de 1970 à 1971.

Les dépenses en capital

Il s'agit ici d'un groupe de bateaux assez hétéroclite. Il s'y trouve des chalutiers de bois de 60' de tous âges, de 3 à 17 ans, un chalutier de 65, un chalutier de 82'; le chapitre des dépenses en capital sera nécessairement de ce fait plutôt délicat à traiter.

Sous cette rubrique, il est question d'abord de la dépréciation ou de la réserve pour dépréciation. Cette dépréciation varie de 7½% à 10% du coût au pêcheur de tous les bateaux concernés. D'habitude, le coût au pêcheur d'un bateau c'est le coût total du bateau diminué de l'octroi fédéral. C'est exact pour plusieurs unités concernées. Pour d'autres, cependant, comme il s'agit de bateaux ayant changé de propriétaires, la dépréciation est appliquée,

selon ce qui a été dit précédemment, à 7½% ou à 10% du coût réel d'acquisition par le pêcheur.

Les variations de cette dépréciation d'une année à l'autre dépendent davantage de la nécessité des unités comprises dans l'étude que de tout autre facteur.

Il est aussi question dans ce chapitre des remboursements. Il s'agit des versements effectués au ministère des Finances ou à d'autres sources de finances par les capitaines pour l'acquittement des prêts contractés lors de l'acquisition d'un bateau.

Les autres remboursements s'appliquent à des versements faits par les capitaines pour couvrir des dépenses de réparation, d'entretien, d'acquisition d'équipement, en un mot, des dépenses de toutes natures, que les capitaines propriétaires ne peuvent acquitter au comptant.

Deux points sont à noter dans ce tableau des dépenses en capital. Les remboursements sont supérieurs à la dépréciation. Ces bateaux ont de bonnes chances d'amortir leurs dettes de financement pendant leur vie utile. Plus de commentaires seront fournis lors de l'étude du résumé des opérations, où il apparaîtra les restes réels en caisse à toutes les étapes comptables des opérations des entreprises pour les années 1970 et 1971.

TABLEAU VI: DÉPENSES EN CAPITAL

	1970	1971
Dépréciation (\$)		
par unité, moyenne:	3,873	2,919
médiane:	3,456	2,500
maximum:	8,941	5,451
minimum:	500	500
Remboursements aux sources de finances (\$)		
par unité, moyenne:	5,277	4,007
médiane:	4,505	5,197
maximum:	6,659	6,512
minimum:	1,242	1,025
Autres remboursements (\$)		
par unité, moyenne:	2,574	3,063
médiane:	2,854	2,545
maximum:	3,595	5,867
minimum:	1,274	1,295
Remboursements totaux (\$)		
par unité, moyenne:	5,684	6,458
médiane:	5,137	6,512
maximum:	9,513	11,064
minimum:	1,242	2,320

TABLEAU VII: RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS: CREVETTIERS MOYENS ET MÉDIANS, GAINS BRUTS, DÉPENSES, ET GAINS NETS, 1970 ET 1971.

	1970		1971	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
	\$	\$	\$	\$
Recettes				
Ventes de poissons et crustacés :	34,624	35,820	40,576	39,259
Dépenses				
Entretien:				
Coque, moteur, treuil et électronique :	1,226	1,200	2,429	2,604
Engins de pêche :	2,107	2,178	2,548	2,222
Divers :	315	366	542	483
Sous-total :	3,648	3,744	5,519	5,309
Exploitation:				
Combustible et lubrifiant :	3,431	3,660	4,353	4,609
Glace :	315	434	500	500
Vivres :	1,219	1,374	1,259	1,200
Déchargement :	265	265	—	—
Divers :	302	256	152	165
Sous-total :	5,532	5,989	6,264	6,474
Autres frais:				
Commission des accidents de travail :	231	224	201	173
Salaires de l'équipage :	11,920	11,584	13,240	11,484
Total des dépenses :	21,331	21,541	25,224	23,440
A) Reste au bateau :				
	13,293	14,279	15,352	15,819
moins dépréciation :	3,873	3,456	2,919	2,500
Profit net après dépréciation:	9,420	10,823	12,433	13,319
OU				
B) Reste au bateau :				
	13,293	14,279	15,352	15,819
moins remboursement :	5,277	4,505	4,007	5,197
reste en caisse :	8,016	9,774	11,345	10,622
moins autres remboursements :	2,574	2,854	3,060	2,546
Reste final en caisse :	5,442	6,920	8,282	8,076

Résumé des opérations des bateaux de pêche aux crevettes

Après avoir vu les gains, les dépenses aux différents postes, il est bon de résumer ces données en un tableau général pour les bateaux de pêche aux crevettes. Ces données sont montrées pour les crevettiers moyens et médians.

Les points se rapportant aux dépenses ont déjà été commentés précédemment. Il reste à insister sur les gains nets du bateau ou de l'entreprise après avoir soustrait ou la dépréciation ou les différents remboursements, soit ceux faits aux sources de finances qui ont rendu l'achat du bateau possible, soit ceux faits pour couvrir les emprunts subséquents affectés à la réparation, à l'équipement, à l'entretien ou même à l'opération des bateaux.

Le profit net après dépréciation est réellement substantiel. Il représente 30% à 35% des gains bruts des bateaux. C'est ici le cas théorique des états financiers. Que se passe-t-il dans la réalité? Dans la réalité, les bateaux ou les entreprises font des remboursements. Ces remboursements déjà mentionnés couvrent la dette d'achat du bateau ou les comptes d'entretien et d'exploitation. Sur le résumé des opérations, à la dernière ligne, le reste final en caisse pour l'entreprise après tous les remboursements apparaît. Ce reste est de l'ordre de 20% du revenu brut.

Ces montants, bien entendu, sont pour les bateaux moyens et médians. Les données réelles sont tantôt au-dessus tantôt au-dessous de ces mesures établies pour les besoins de l'analyse.

Les rendements bruts par semaine d'activités à la pêche

Toutes les données considérées jusqu'à maintenant se rapportent à la saison de pêche complète des bateaux. Cette saison de pêche varie d'un bateau à l'autre. En 1971, les bateaux ont été actifs de 19 à 29 semaines. En 1970, les périodes d'activités variaient de 28 à 11 semaines, selon les bateaux. Quels sont les rendements des crevettiers selon la semaine d'activités comme unité de temps.

La semaine d'activités se définit tout simplement la semaine du calendrier durant laquelle l'unité de production, le bateau et son équipage, ont été en opération.

En 1971, le rendement hebdomadaire moyen d'un bateau est 21,351 livres et \$1,666.00, le rendement médian est 20,929 livres et \$1,737.00. Le meilleur bateau montre 26,396 livres et \$1,806.00. Le moins bon montre à son tour 18,292 livres et \$1,486.00.

En 1970, la moyenne était 21,269 livres et \$1,393.00, la médiane, 22,275 livres et \$1,430.00; le

maximum, 29,985 livres et \$1,756.00 et le minimum, 12,080 livres et \$806.00.

Les rendements sont assez comparables d'une saison à l'autre. Les variations sont moindres d'une unité à l'autre sur une base hebdomadaire en 1971, qu'en 1970. La distribution des rendements est assez normale. Il semble y avoir un regroupement plus serré des données autour des mesures de tendance centrale, en 1971. Les équipages semblent améliorer leurs qualités professionnelles et leur compétence à un tel point que la différence de taille et de puissance des bateaux n'est plus ce qui amène les différences de rendement.

Peut-être le flair, certainement les qualités professionnelles et l'effort soutenu semblent produire leurs effets, maintenant que les fonds de pêche sont assez bien localisés et connus et qu'il paraît y avoir une certaine normalisation de l'équipement et des opérations de la pêche aux crevettes.

Les gains bruts, les différentes dépenses, les gains nets par 100 livres de crevettes

Les prix de vente des crustacés et des poissons capturés par les crevettiers ont monté considérablement de 1970 à 1971, passant de \$6.63 à \$7.89 par cent livres, soit

TABLEAU VIII: CAPTURES PAR SEMAINE
RENDEMENTS BRUTS PAR SEMAINE

	1970	1971
Captures par semaine en livres		
par unité, moyenne:	21,269	21,351
médiane:	22,275	20,929
maximum:	29,985	26,396
minimum:	12,080	18,292
Captures par semaine en dollars		
par unité, moyenne	1,393	1,666
médiane:	1,430	1,737
maximum:	1,756	1,806
minimum:	806	1,486

une augmentation de 19%. Le prix des crevettes a monté de 7% d'une année à l'autre. La proportion des crevettes dans les captures totales des crevettiers est passée de 57,4% en 1970 à 66,7% en 1971.

Le prix des crevettes est passé de \$16.79 à \$17.98 par cent livres de crevettes en 1970 à 1971. Les crevettes se vendent plus cher en somme que les autres espèces de fonds capturées en même temps, à l'exception peut-être du flétan : ainsi plus il y a de crevettes en proportion dans les débarquements, plus les prix ont des chances d'être élevés. Le prix des autres espèces débarquées par les crevettiers a aussi monté. Tout a donc contribué positivement à cette croissance des prix d'une année à l'autre.

En contrepartie, il apparaît ici que le coût de capture de 100 livres de poisson a aussi monté de 1970 à 1971, passant de \$5.22 à \$5.43, si

la dépréciation est mise en cause et de \$5.88 à \$6.23, si les différents remboursements sont pris en considération.

Une étude fractionnée de ces coûts pour 100 livres nous montre que les dépenses d'entretien ont diminué de \$0.05 alors que les dépenses d'exploitation ont augmenté d'autant d'une année à l'autre. Le salaire de l'équipage a monté de \$0.39 et les autres frais sont restés les mêmes.

La dépréciation a baissé de \$0.18. Les remboursements diminuent d'une part et augmentent de l'autre pour un total global inférieur de \$0.04 d'une année à l'autre.

La montée des prix de vente d'une part, et la montée des coûts d'une façon moindre d'une année à l'autre d'autre part, laissent à l'entreprise un reste après dépréciation supérieur de 74% et un reste, après les remboursements, supérieur de 121%. Ces opé-

rations semblent donc plus profitables pour ces propriétaires de bateau en 1971 comparativement à 1970.

Utilisation de chaque dollar gagné à la pêche

Les différents points de ce tableau ont déjà été traités précédemment. Il y a lieu d'y revenir ici, parce que la distribution des gains bruts est donnée sur une base de pourcentage et permet de mieux voir l'importance relative des différentes rubriques des dépenses dans l'ensemble et les unes par rapport aux autres.

Les équipages touchent 33% en 1971 comparativement à 34% en 1970. Les dépenses totales d'entretien et d'exploitation sont à 61% en 1971 comparativement à 62% en 1970. Ces variations ne sont guère significatives d'une année à l'autre.

Les changements sont plus grands au secteur des dépenses en capital. La réserve pour dépréciation donnait

TABLEAU IX: GAINS BRUTS, DIFFÉRENTES DÉPENSES, GAINS NETS POUR 100 LIVRES DE CREVETTES

	1970	1971
Prix de vente moyen pour 100 lbs (\$)	6.63	7.89
Dépenses d'entretien (\$)	1.08	1.03
Dépenses d'exploitation (\$)	1.08	1.13
Autres frais (C.A.T.) (\$)	0.04	0.04
Salaire de l'équipage (\$)	2.24	2.63
Reste à l'entreprise avant dépenses en capital (\$)	2.19	3.06
Réserve pour dépréciation (\$)	0.78	0.60
Remboursement sur le capital (\$)	1.00	0.82
Autres remboursements (\$)	0.44	0.58

11% en 1970 mais ne va qu'à 7% en 1971. Les bateaux engagés dans la pêche aux crevettes ont une valeur aux pêcheurs moindre en 1971 qu'en 1970. Un chalutier d'acier de 82' a quitté ce domaine pour rechercher les poissons de fonds. Un chalutier de 65' en bois a fait de même. Les dépréciations moyennes et médianes sont à la baisse de 1971 à 1970, selon ce qui a été vu antérieurement.

Par contre, les remboursements sont à peu près les mêmes d'une année à l'autre, 17% en 1970 et 16% en 1971. Les sommes affectées au remboursement du principal ou du capital sont à la baisse de 13% à 10%. Les sommes affectées aux autres remboursements sont à la hausse de 4% à 6%.

Le profit net après dépréciation est à la hausse de 27% à 32%. Le reste final en caisse après les remboursements est aussi à la hausse de 21% à 23%.

Il n'y a guère de changements profonds dans la distribution du dollar d'une année à l'autre. La différence la plus significative est à la ligne du profit net après dépréciation. Le reste final en caisse après les remboursements est aussi à la hausse. Il semble donc y avoir intérêt à investir dans cette pêche. Il sera intéressant de suivre cette tendance.

TABLEAU X: UTILISATION DE CHAQUE DOLLAR GAGNÉ A LA PÊCHE

	1970	1971
Coque:	.02	.02
Moteur:	.01	.02
Treuil:	.00	.01
Engins de pêche:	.06	.06
Electronique:	.01	.01
C.A.T.:	.01	.01
Divers (entretien):	.01	.01
Combustible:	.10	.11
Glace:	.01	.00
Vivres:	.04	.03
Divers (exploitation):	.01	.00
Salaires des équipages:	.34	.33
Total des dépenses d'entretien et d'exploitation:	.62	.61
Dépréciation:	.11	.07
Profit net après dépréciation:	.27	.32
OU		
Remboursement de l'achat du bateau:	.13	.10
Autres remboursements:	.04	.06
Reste final en caisse après les remboursements:	.21	.23
Rendement brut du bateau:	1.00	1.00

La pêche aux crevettes et le secteur secondaire

Les bateaux intéressés à la pêche aux crevettes en 1971 ont débarqué plus de 3,053,370 livres de crevettes et d'autres espèces capturées en même temps. Ces débarquements ont rapporté aux pêcheurs quelque \$239,098.00. Les données correspondantes de 1970 étaient 3,345,898 livres et \$220,135.00

Le traitement de ces produits aux usines a donné 60 emplois-année en 1971 et amené des gains au secondaire de \$205,000.00 comparative-ment à 90 emplois-année et des gains de \$135,000.00 en 1970.

Les usines se sont spécialisées d'une année à l'autre et l'efficacité de la main-d'oeuvre s'est accrue; les coûts de transformation ont baissé.

L'emploi s'établit à 15.7 employés-année et le coût de production est de \$54,102.00 par million de livres de matière brute en 1971 comparative-ment à 39.7 employés-année et un coût de \$59,520.00 en 1970. Chaque dollar de valeur au débarquement des crevettiers amène des

dépenses de main-d'oeuvre au secondaire de \$0.73 en 1971 et de \$0.83 en 1970.

En termes généraux, la spécialisation des usines a produit ses effets. Il y a lieu de voir aussi l'effet d'une mécanisation plus avancée, suite logique des travaux de recherche du Service de technologie industrielle de la Direction générale des pêches du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

La pêche aux crevettes a donc un effet multiplicateur d'entraînement d'activités économiques qui n'est pas à dédaigner. Les régions de pêche maritime ont besoin de cette pêche et de la pêche d'autres espèces aussi importantes pour l'économie.

Epilogue

De grands efforts ont été déployés depuis quelques années pour la diversification de la pêche et pour la découverte d'espèces nouvelles. La pêche aux crevettes fait partie du résultat de ces efforts.

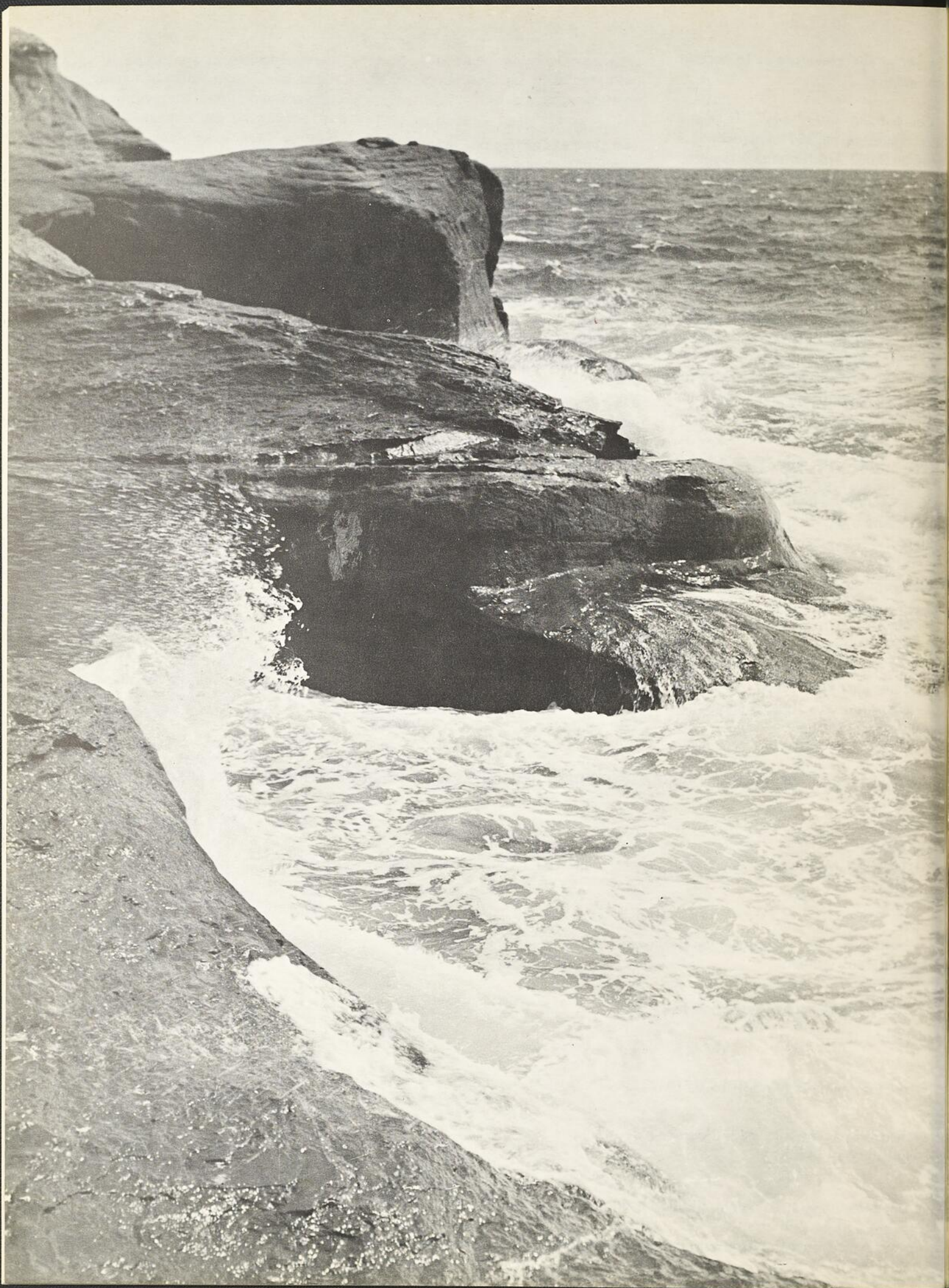
La présente étude veut être une brève revue objective de cette pêche. Elle se borne à l'aspect statistique

et économique et ne touche le côté technique de la pêche que selon les déclarations, les observations ou les remarques des professionnels du secteur, les capitaines de pêche.

Un grand merci va à tous ceux qui ont bien voulu accorder leur collaboration à cette étude. Toutes les suggestions, toutes les recommandations ou les remarques seront reçues avec joie et intérêt.

TABLEAU X: EFFETS DES DÉBARQUEMENTS DES CREVETTIERS AU SECTEUR SECONDAIRE

		1970	1971
Débarquements totaux des crevettiers:	lb	3,345,898	3,053,370
	\$	220,135	239,098
Emplois annuels créés par ces débarque- ments aux usines:		90	60
Gains correspondants des ouvriers des usines (\$):		135,000	205,000
Emplois annuels par million de livres:		39.7	15.7
Sommes payées à la main-d'oeuvre par million de livres (\$):		59,250	54,102
Dépenses de main-d'oeuvre par dollar de matière brute (\$):		0.83	0.74







MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
HÔTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

F-888 (179)

Monsieur Jacques Prémont
Directeur de la bibliothèque
Nationale de la Province de Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec 4. IC-39-A-B-C-8

IC-411(A)